



La filière forêt-bois en Franche-Comté

Édition 2013

AVANT-PROPOS

Avec 285 000 emplois directs et 50 milliards de chiffre d'affaires au niveau national, la filière forêt-bois constitue un acteur majeur de la vie économique française. En Franche-Comté, la ressource en bois est abondante. Notre région est ainsi la troisième région de métropole en termes de taux de boisement. Par ailleurs, la filière forêt-bois emploie plus de 10 000 salariés répartis dans un millier d'établissements, ce qui représente 2,7 % de l'emploi salarié régional. De plus, 2 300 autres établissements dépourvus de salariés participent également aux activités de la filière.

La filière forêt-bois contribue grandement au dynamisme et au développement des territoires francs-comtois. Les emplois, répartis sur l'ensemble du territoire régional, sont en effet majoritairement localisés dans l'espace rural, le plus souvent au plus près de la ressource. Ils représentent ainsi près de 6 % de l'emploi total des communes rurales et plus de 10 % dans certains bassins de vie comme ceux de Saint-Loup-sur-Semouse ou Champagnole.

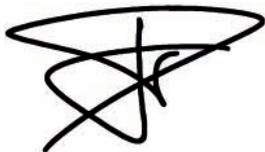
Pour rester compétitive, la filière forêt-bois, en cours de restructuration, doit pouvoir saisir les opportunités de développement qui s'offrent à elle et surmonter les obstacles qui se présentent. Les entreprises œuvrant dans l'exploitation de la forêt et la transformation du bois doivent trouver le dynamisme et le soutien nécessaires pour s'adapter en permanence. Dans ce but, l'État et la Région travaillent en concertation avec les professionnels à l'avenir de la filière.

C'est dans ce cadre que la Draaf a décidé de nouer un partenariat avec l'Insee et l'interprofession des industries du bois (l'Adib) pour réaliser un nouvel état des lieux de la filière en Franche-Comté, le dernier datant de 2008.

Cette étude dresse un portrait complet de la filière sous forme de fiches sectorielles synthétiques. Elle s'appuie sur des indicateurs chiffrés, des représentations cartographiques et des analyses. Au-delà de la description de l'état actuel de la filière régionale, cette étude mesure l'impact de la crise économique et donne des pistes pour le développement de la filière forêt-bois en Franche-Comté.

Jean-Luc Linard

Directeur régional
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Franche-Comté



Patrick Pétour

Directeur régional
de l'Insee de Franche-Comté



Directeur de la publication : Patrick Pétour

Pilotage du projet : Florent Viprey, Émilie Vivas

Rédactrice en chef : Nellie Rodriguez

Auteurs : Stéphane Adrover, Jean-Claude Farigoule, Jean-Marie Valdenaire, Johann Ast

Mise en page : Lauris Bouillon, Sophie Gille-Meignier, Yves Naulin

Imprimeur : Est imprim, MAAF - SSP

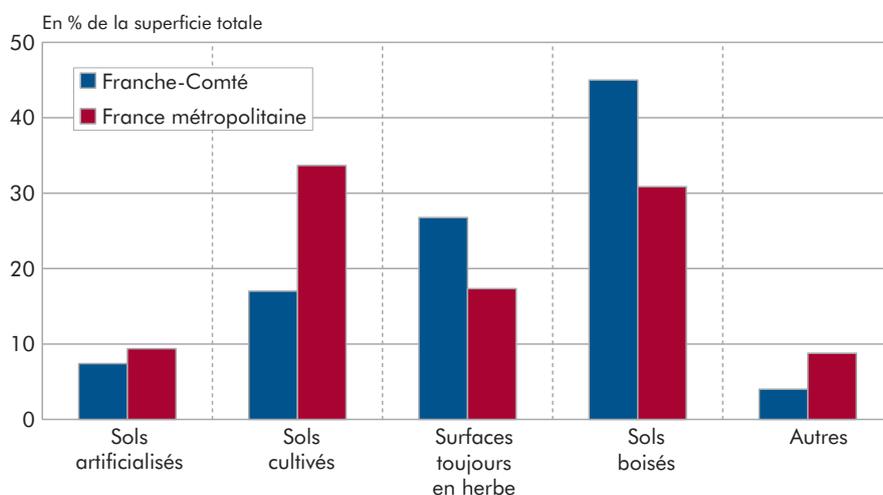
État des lieux de la filière forêt-bois en Franche-Comté

La Franche-Comté dispose d'une ressource en bois abondante. Elle est la troisième région la plus boisée de métropole avec 45 % de couverture forestière sur son territoire. La filière forêt-bois régionale compte 3 200 établissements dont un millier emploie au total 10 100 salariés, les autres établissements correspondant à des entrepreneurs individuels. La pérennité des activités et de l'emploi de la filière est un enjeu important en milieu rural, où le poids de la filière dépasse parfois 10 % de l'emploi total. Conformément à la vocation forestière de la Franche-Comté, les activités les plus en amont de la filière (sylviculture et exploitation forestière, travail du bois) sont surreprésentées par rapport à la moyenne française. D'autres activités telles que l'industrie du meuble en Haute-Saône, la fabrication d'objets divers en bois dans le Jura, ou l'industrie du papier et du carton, qui ont un poids localement important, sont peu connectées avec les autres acteurs locaux de la filière et sont soumises à une forte concurrence. L'utilisation croissante du bois dans la construction et le développement du bois énergie appuyé par le plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté sont des sources de dynamisation de la filière forêt-bois franc-comtoise.

Le bois en Franche-Comté : une ressource abondante en feuillus

La Franche-Comté est la troisième région la plus boisée de France métropolitaine après l'Aquitaine et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2012 ⁽¹⁾, bois et forêts couvrent 740 000 hectares en Franche-Comté, soit 45 % de la superficie totale de la région, contre 30 % en moyenne en France métropolitaine. Toutes essences confondues, la Franche-Comté possède 143 millions de m³ de bois sur pied, soit 7 % du total métropolitain. Or, la forêt franc-comtoise représente seulement

Occupation des sols par usage



4,5 % de la forêt métropolitaine. La qualité des peuplements riches en bois sur pied explique cet écart.

La forêt est fortement présente sur la quasi-totalité du territoire, à l'exception du Sundgau dans le Territoire de Belfort, des vallées et des plaines de la Saône et de la Bresse jurassienne. Riche et variée en raison du relief de la région, elle est marquée par la prédominance des feuillus (70 % de la surface et 63 % du volume sur pied), parmi lesquels le chêne représente l'espèce la plus répandue. Le bois de ces feuillus est utilisé principalement dans l'industrie de l'ameublement, et comme bois de chauffage, sous forme de bûches. Les résineux occupent 30 % de la surface forestière et fournissent principalement du bois pour la construction. Ils sont très présents sur les reliefs du Jura et des Vosges cristallines.

Avec 53,5 % de la superficie forestière totale, la forêt publique est majoritaire en Franche-Comté contrairement à la moyenne française où trois quarts de la forêt appartient à des propriétaires privés. Pour l'essentiel, il s'agit de forêts communales. Une grande partie du patrimoine forestier de la région est ainsi directement gérée par l'Office National des Forêts (ONF), qui a en charge l'entretien et la protection des forêts, leur valorisation économique et l'accueil du public. Cette particularité régionale contribue notamment à une meilleure valorisation de la forêt franc-comtoise.

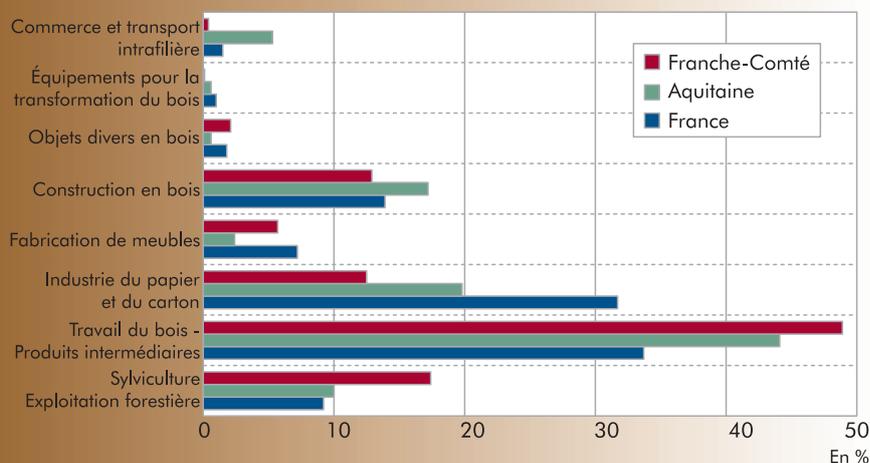
De grandes parcelles favorisent l'exploitation de la ressource

Alors que la production biologique de la forêt comtoise est estimée à environ 5 millions de m³ par an, la récolte régionale de bois n'atteint pourtant que 3,5 millions de m³ par an, soit 70 % de l'accroissement

Noyau de la filière franc-comtoise : un poids bien plus important de la filière forêt-bois qu'en moyenne française

Le noyau de la filière forêt-bois (cf. sources et méthodes) est constitué des établissements relevant des activités de la nomenclature NAF rev2 complètement intégrées dans la filière. Le noyau de la filière forêt-bois ne comprend pas toutes les activités de la filière, son champ est plus restreint mais il permet de réaliser des comparaisons régionales. Le noyau de la filière franc-comtoise représente 74 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois de la région. 2,7 % des établissements de Franche-Comté appartiennent au noyau de la filière forêt-bois, contre 1 % au niveau national. Selon ce critère, la région se situe au deuxième rang métropolitain, à égalité avec l'Aquitaine, juste derrière le Limousin (3,7 % des établissements). Ce poids s'explique par l'importance de la sylviculture et de l'exploitation forestière en Franche-Comté, où l'activité est répartie sur un grand nombre d'établissements.

Répartition des effectifs du noyau de la filière forêt-bois



Source : Insee (Clap 2010)

Le noyau de la filière franc-comtoise emploie 1,8 % des salariés de la région, ce qui la classe au 5^e rang métropolitain de ce point de vue.

Comparée à l'Aquitaine où la couverture en bois et forêts est équivalente, le noyau de la filière franc-comtoise se caractérise par une plus forte représentation des activités en amont de la filière, et à l'inverse, par un faible poids des segments de la construction en bois, de l'industrie du papier ou du carton, ainsi que du commerce et du transport intra-filière.

Malgré les difficultés de certaines activités de la filière, les pertes d'emplois sont limitées entre 2006 et 2010. Stables de 2006 à 2008, les effectifs salariés du noyau de la filière ont accusé une baisse de 4 % entre 2008 et 2010.

annuel de la forêt. Il existe un potentiel de développement dans l'exploitation des feuillus. La valorisation actuelle de la forêt repose d'abord sur l'exploitation de parcelles de plus de 4 hectares, majoritairement publiques. En effet, celles-ci contribuent à hauteur de 95 % de la production biologique annuelle de la forêt valorisée sous forme de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie (cf. Définitions).

L'exploitation de la forêt comtoise est freinée par le morcellement de la forêt privée. En effet, 85 %⁽²⁾ des parcelles des 160 000 propriétaires privés ont une dimension inférieure au seuil des 4 hectares, ce qui représente près de 20 % de la surface forestière franc-comtoise. Aux difficultés liées à la taille des parcelles s'ajoute un mode de valorisation public-privé différencié selon les cours

État des lieux de la filière forêt-bois

du bois. Alors que l'offre de bois de la part de la forêt publique est relativement stable, celle des propriétaires privés fluctue fortement d'une année sur l'autre en fonction des cours.

L'exploitation de la forêt comtoise est également freinée par le relief de la région. Dans le Doubs et le Jura, 30 % de la superficie forestière est peu accessible et donc considérée comme difficile à exploiter.

Améliorer la production et la valorisation économique du bois, tout en respectant une gestion durable de la forêt représentent des enjeux importants inscrits dans le plan pluriannuel régional de développement forestier. Arrêté par le préfet de région le 1^{er} août 2012, ce plan

identifie à l'échelle régionale les massifs qui disposent d'un potentiel de récolte supplémentaire et définit des actions à mettre en œuvre dans chaque zone pour les cinq ans à venir. Dans le cadre de ce plan, des actions sont menées auprès des propriétaires de forêts privées en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles et de formations individuelles ou collectives.

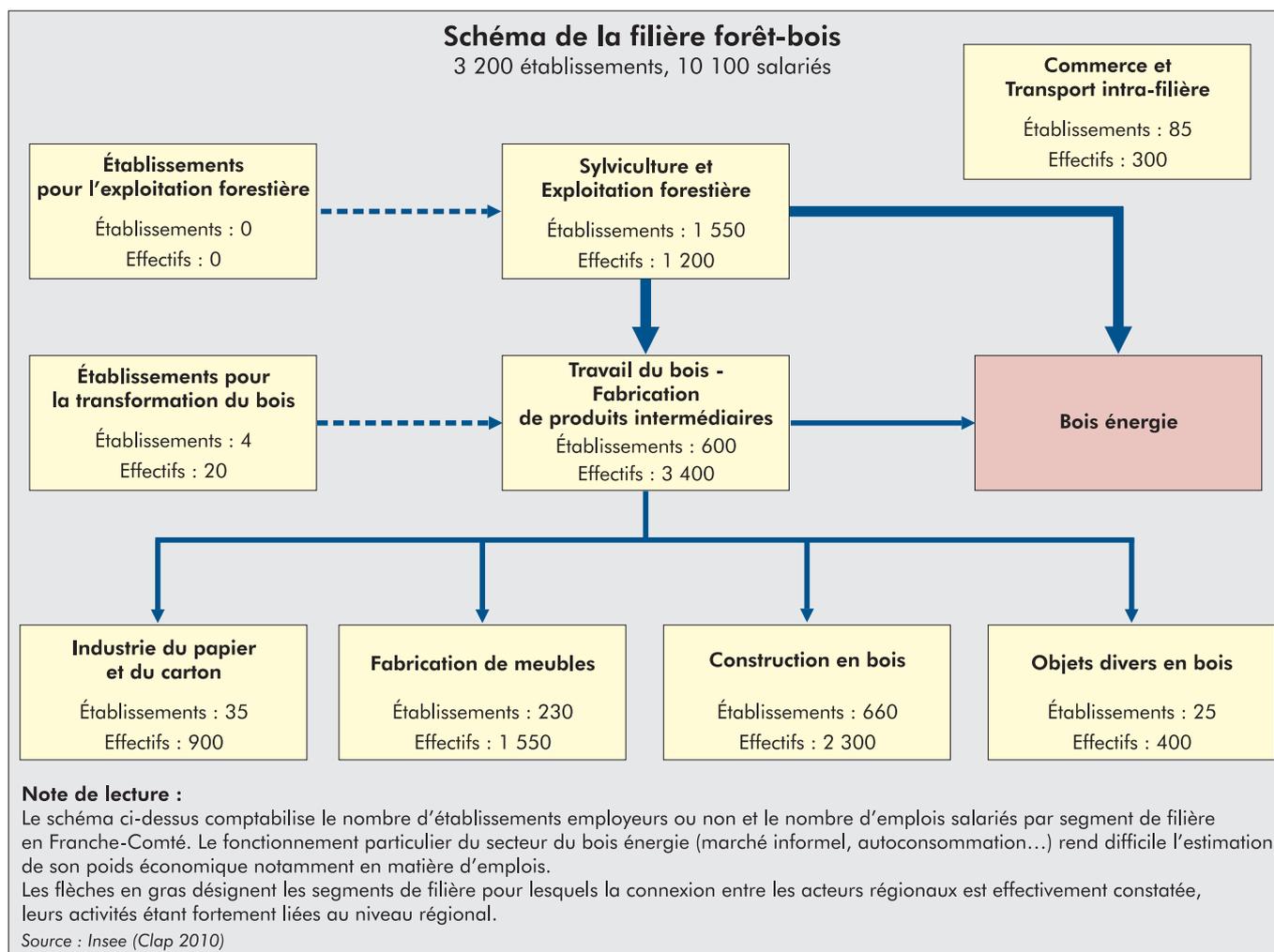
**La filière forêt-bois franc-comtoise :
3 200 établissements et
10 100 salariés**

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires

qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation de produits finis. En amont, la sylviculture - exploitation forestière est le segment de la filière qui fournit la matière première, le bois brut. Celui-ci peut servir de produit intermédiaire (travail du bois) qui sera transformé en produit fini (meubles, construction en bois, objets divers en bois, papier carton). Il peut également être utilisé en bois énergie.

D'autres activités sont liées à la filière sans rentrer dans le schéma amont-aval : fournitures de biens d'équipement, commerce et transport intra-filière...

En 2010, les 3 200 établissements de la filière forêt-bois franc-comtoise emploient 10 100 salariés, ce qui représente 2,7 %



de l'emploi salarié régional. Ils sont le plus souvent de petite taille : plus des deux tiers sont sans salarié, correspondant à des exploitants indépendants et près d'un quart des établissements emploient entre un et neuf salariés. Moins d'une trentaine d'établissements dépassent 50 salariés et six seulement dépassent 100 salariés.

En lien avec l'importance de la ressource forestière, les activités les plus développées en Franche-Comté se situent en amont de la filière dans la sylviculture - exploitation forestière et le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires. La sylviculture - exploitation forestière représente près de la moitié des établissements de la filière forêt-bois, mais emploie seulement 12 % des salariés de la filière.

Avec 3 400 salariés, les activités liées au travail du bois - fabrication de produits intermédiaires représentent le tiers de l'emploi salarié de la filière. Avec 2 300 salariés, la construction en bois arrive en deuxième position. Relativement peu développée dans la région au regard du reste de la France, la fabrication de meubles a cependant un poids déterminant dans le nord de la Haute-Saône (Saint-Loup-sur-Semouse, Jussey). Avec 900 salariés, l'industrie du papier compte pour moins de 10 % de l'emploi salarié de la filière.

Les autres segments de la filière représentent moins de 750 salariés, dont 400 travaillent dans la fabrication d'objets en bois, essentiellement implantée dans le Jura. Le commerce et le transport intra-filière emploient un peu moins de 300 salariés. L'industrie des équipements pour l'exploitation forestière ou pour la transformation du bois est quasiment inexistante dans la région.

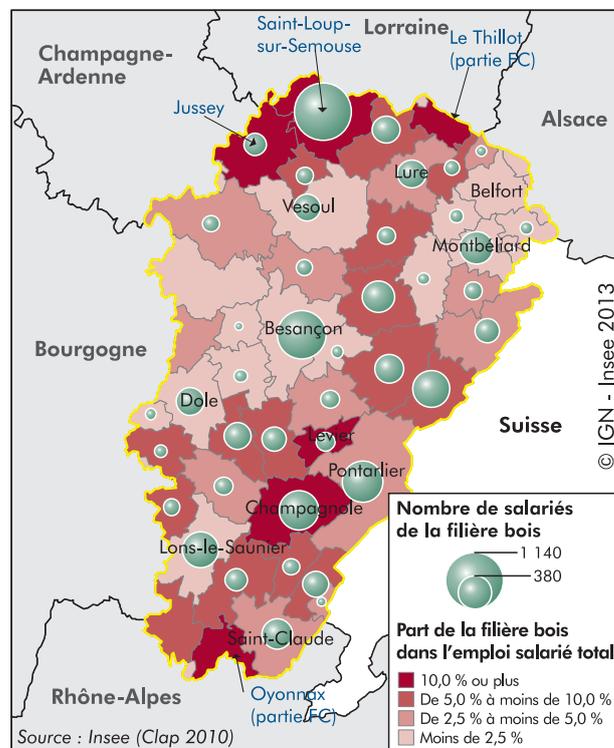
Un poids décisif dans certains bassins de vie de l'espace rural

La filière forêt-bois est un enjeu économique important pour la région

dans la mesure où elle possède une ressource naturelle renouvelable importante à valoriser. Elle est aussi un enjeu de cohésion territoriale et de pérennité de l'emploi dans une région où près de la moitié de la population réside dans un bassin de vie rural. 72 % des emplois salariés de la filière forêt-bois sont situés dans des communes rurales, où ils représentent 5,8 % de l'emploi total contre seulement 1,1 % en zone urbaine. La filière représente le quart des emplois du bassin de vie de Saint-Loup-sur-Semouse et de la partie franc-comtoise du bassin de vie du Thillot, et dépasse 10 % dans quatre autres bassins de vie ruraux : Jussey, Levier, Champagnole et la partie franc-comtoise du bassin de vie d'Oyonnax.

La construction en bois est la première activité de la filière en matière d'emploi dans l'ensemble de l'espace non rural, avec le tiers des emplois salariés de la filière. Dans l'espace rural, c'est le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires qui prédomine avec 39 % des emplois. Il existe toutefois des spécificités dans certains bassins de vie ruraux. La fabrication de meubles est la première activité de la filière en matière d'emploi dans les bassins de vie de Saint-Loup-sur-Semouse et de Champagnole. La fabrication de cercueils est le segment de la filière qui emploie le plus de personnes à Jussey. La fabrication d'objets en liège et la vannerie-sparterie est une tradition franc-comtoise qui perdure. La Franche-Comté est la deuxième région

La filière forêt-bois, particulièrement présente dans l'espace rural



métropolitaine en matière de tournerie et tableterie, derrière Rhône-Alpes. C'est dans le Jura, et plus précisément dans les bassins de Clairvaux-les-Lacs, Saint-Claude et de Poligny que cette activité est encore présente. On peut y ajouter la fabrication de jeux et jouets dont une partie est encore en bois⁽³⁾ et qui étaient traditionnellement fabriqués dans ces mêmes bassins d'emploi.

Une faible connexion entre les acteurs locaux, sauf en amont de la filière

La présence de la plupart des activités du bois en Franche-Comté ne signifie pas pour autant que celles-ci fonctionnent de manière intégrée, liant les acteurs d'amont en aval par des relations acheteurs-fournisseurs. Historiquement, les entreprises de transformation du bois étaient installées au plus près de

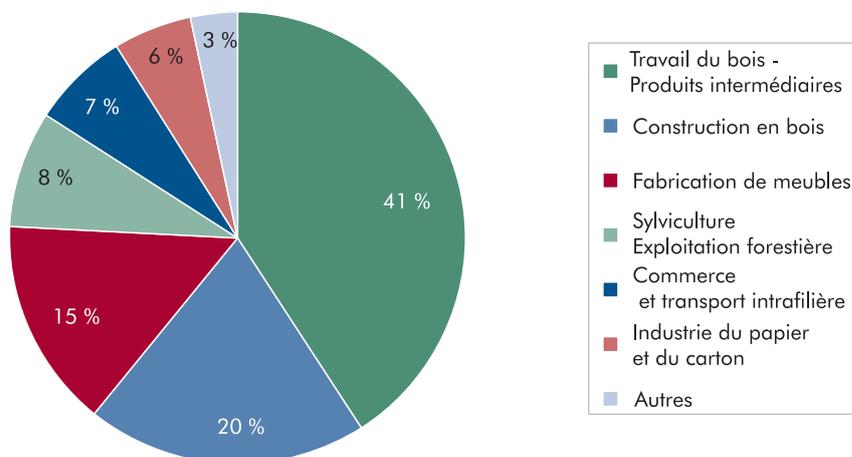
la ressource en bois. Compte tenu du développement des transports et des échanges, cela n'est plus forcément le cas. Le bois brut peut-être exporté vers d'autres régions ou à l'étranger sans être transformé sur place. Inversement, des activités plus en aval de la filière peuvent s'approvisionner dans d'autres régions françaises ou importer leur matière première de l'étranger, pour des raisons de coûts ou de propriétés physiques des matériaux utilisés.

L'importance de la présence conjointe à l'échelle locale de deux activités théoriquement liées peut-être un indicateur d'intégration de la filière (cf. Définitions et méthode). Ce lien est manifeste au niveau de la première transformation du bois, entre la sylviculture - exploitation forestière et le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires ou le bois énergie. Dans le cas de l'industrie du meuble, ou de la fabrication d'objet divers en bois, les liens sont faibles. Une partie importante du bois brut, du bois scié et raboté, ainsi que des panneaux et placages en bois fabriqués dans la région est exportée. Inversement, la région importe ces produits qui servent pour partie de matière première aux entreprises de seconde transformation du bois. Par ailleurs, aucune usine de fabrication de pâte à papier n'étant présente en Franche-Comté, l'industrie régionale du papier et du carton s'approvisionne en dehors de la région, notamment à l'étranger : 20 millions d'euros de pâte à papier ont ainsi été importés en 2010.

Sylviculture - exploitation forestière et travail du bois - fabrication de produits intermédiaires : deux segments essentiels de la filière franc-comtoise

Le segment sylviculture - exploitation forestière représente la moitié des établissements de la filière pour seulement

Répartition du chiffre d'affaires de la filière forêt-bois



Source : Insee (Esane 2010)

12 % des salariés de la filière fin 2010. 87 % de ces établissements n'ont aucun salarié, et 11 % emploient moins de dix salariés. Ils correspondent pour la plupart à des entreprises artisanales réalisant des travaux de coupe ou de débardage. Les établissements de dix salariés et plus appartiennent dans leur quasi-totalité à l'ONF. Ils sont implantés sur une trentaine de sites répartis sur tout le territoire, et emploient 60 % des salariés de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Les effectifs de ce segment de filière sont stables par rapport à 2006.

Ce segment de filière a réalisé 114 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010⁽⁴⁾, soit 8 % du chiffre d'affaires de la filière franc-comtoise. Bien que sa contribution à la valeur ajoutée de la filière soit plus faible que celle d'autres segments, elle dégager un taux d'excédent brut d'exploitation⁽⁵⁾ de 10,7 % du chiffre d'affaires, soit près de 2 fois plus que l'ensemble de la filière. Ce résultat s'explique par une faible part des charges salariales dans la valeur ajoutée. Malgré des fluctuations importantes de ses exportations, la production de bois brut franc-comtoise contribue positivement au commerce extérieur : en 2010, la Franche-Comté a exporté 15,2 millions d'euros de bois brut et en a importé 13,7 millions, soit un excédent de 1,5 million d'euros.

Le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires, dont les effectifs sont stables entre 2006 et 2010, est le segment le plus important de la filière forêt-bois franc-comtoise en matière d'emploi et de chiffre d'affaires réalisé (557 millions d'euros, soit 41 % du chiffre d'affaires de la filière). La majorité des emplois salariés de ce segment (89 %) sont concentrés dans des établissements de moins de 50 salariés. La moitié des établissements ne possèdent aucun salarié. Le sciage et le rabotage du bois est la première activité du segment en matière d'emploi, avec plus de 1 350 salariés, suivie de la fabrication de charpentes et autres menuiseries avec 630 salariés. Les exportations de ce segment dépassent nettement les importations régionales, contribuant en 2010 à un excédent du commerce extérieur de 32 millions d'euros. Les principales recettes à l'exportation proviennent de la fabrication de panneaux et de placages en bois (28 millions d'euros d'excédent). La tournerie-tabletterie artisanale, surtout présente dans le Jura, est en relatif déclin. Environ un tiers des artisans présents en 2006 ont cessé leur activité sans que celle-ci trouve de repreneur. Il s'agit le plus souvent de départs à la retraite sans succession d'entreprise.

Une filière essentiellement masculine et composée aux deux-tiers d'ouvriers

L'emploi de la filière forêt-bois est très peu féminisé : 18 % des salariés de la filière franc-comtoise sont des femmes, alors que celles-ci occupent 49 % des emplois salariés en Franche-Comté. La part de l'emploi féminin dépasse tout de même 30 % dans l'industrie du papier et du carton et dans la fabrication d'objets divers en bois.

Les activités de la filière étant essentiellement de nature artisanale ou industrielle, deux tiers de ses emplois sont occupés par des ouvriers, en majorité qualifiés. Ces derniers représentent 42 % des salariés de la filière. Ils sont fortement présents dans tous les segments de la filière, à l'exception de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Les ouvriers non qualifiés sont fortement représentés dans les activités en amont de la filière : sylviculture, exploitation forestière et le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires.

Répartition en % des salariés de la filière par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble de la filière	dont :					
		Sylviculture et exploitation forestière	Travail du bois - Produits intermédiaires	Industrie du papier et du carton	Construction en bois	Fabrication de meubles	Objets divers en bois
Cadres, chefs d'entreprise salariés	8	5	8	12	6	10	8
Professions intermédiaires	13	41	9	16	7	11	8
Employés	10	8	9	13	9	10	16
Ouvriers qualifiés	42	9	35	48	58	51	45
Ouvriers non qualifiés	27	37	39	11	20	18	23
Total (en nombre)	10 100	1 150	3 300	900	2 300	1 550	400

Source : Insee (DADS 2010)

Les professions intermédiaires sont très présentes dans la sylviculture et l'exploitation forestière (41 % des emplois). Ceci est dû à la forte implantation de l'ONF en Franche-Comté, dont la majorité des agents relève de ce niveau de qualification.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures ou les chefs d'entreprise salariés représentent 8 % des salariés de la filière. Les cadres sont davantage présents dans l'industrie du papier et du carton.

Les salariés de la filière forêt-bois comtoise sont un peu plus jeunes en moyenne que l'ensemble des salariés de Franche-Comté (respectivement 40 et 41 ans). L'âge moyen varie fortement selon les segments de la filière : de 34 ans dans la construction en bois à 44 ans dans la fabrication d'objets divers en bois. Les salariés de moins de 40 ans sont nettement majoritaires dans la construction en bois (64 %). Ils représentent 51 % des salariés du commerce et du transport intra-filière. Dans les autres segments de filière, les 40 ans ou plus sont majoritaires.

Des segments peu développés ou en difficulté

Le commerce et le transport intra-filière correspondent à des activités qui peuvent être implantées à distance de la ressource en bois. Ces activités sont faiblement développées sur le territoire franc-comtois. Elles génèrent 92 millions d'euros de chiffres d'affaires et emploient moins de 300 salariés, répartis dans 86 établissements. Il s'agit soit d'établissements sans salarié (la moitié d'entre eux), soit d'établissements de moins de 50 salariés, dont 8 seulement dépassent les 10 salariés. Les transporteurs spécialisés dans le

transport du bois sont peu nombreux en Franche-Comté. Les établissements de négoce sont au nombre d'une dizaine : ils jouent le rôle d'intermédiaires entre acheteurs et vendeurs. Une soixantaine de grossistes achètent des quantités importantes de bois aux exploitants forestiers pour les revendre à des industries de transformation ou à des détaillants.

La fabrication de meubles en bois emploie 1 550 salariés en 2010, dont les deux tiers travaillent dans des établissements de 50 salariés ou plus. L'emploi est très présent dans le nord de la Haute-Saône. Bien que ce secteur soit le plus concentré de la filière

en matière d'emplois, elle comprend également un grand nombre de petites unités artisanales réparties dans les quatre départements de la région. La fabrication de meubles en bois réalise 206 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 15 % du chiffre d'affaires de la filière régionale. L'industrie locale du meuble réalise 12 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, ce qui est faible comparé au taux d'exportation moyen de l'industrie manufacturière en France (30 %). Ce secteur, orienté essentiellement vers la fabrication de meubles en kit à base de panneaux de bois, a bénéficié d'une forte expansion

de la demande à partir des années 1980 ⁽⁶⁾. Par la suite, les difficultés liées à la concurrence internationale, à la mondialisation des approvisionnements, et à la crise économique, ont abouti à la disparition d'un quart de ses emplois depuis 2006.

L'industrie du papier et du carton emploie 900 salariés en Franche-Comté, dont près des deux-tiers travaillent dans des établissements de 50 à 99 salariés. Elle réalise 77 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 5,7 % du total de la filière franc-comtoise. Plus de 20 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation, ce qui en fait l'activité industrielle la plus tournée vers l'international. La Franche-Comté ne compte aucune usine de fabrication de pâte à papier ce qui la rend dépendante des autres régions pour l'achat de la matière première. Alors que l'industrie nationale du papier et du carton est structurée par des établissements de taille moyenne (de 100 à 700 salariés) qui concentrent 62 % des emplois, aucune unité de plus de 100 salariés n'est établie en Franche-Comté. Près d'un emploi sur dix de ce segment de filière a disparu depuis 2006.

Avec un peu plus de 400 salariés, la fabrication d'objets divers en bois pèse moins de 5 % de l'emploi de la filière comtoise et réalise un chiffre d'affaires de 20,5 millions d'euros. En dehors d'un établissement de plus de 100 salariés fabriquant des cercueils en Haute-Saône, la fabrication d'objets divers en bois est surtout présente dans le Jura, notamment avec la fabrication de pipes ou de jouets. En dépit d'un taux élevé de valeur ajoutée, ce secteur affiche un faible excédent brut d'exploitation (2,3 % du chiffre d'affaires) lié à des charges salariales élevées. Vivement concurrencé au niveau international par les produits en provenance d'Europe de l'Est ou d'Asie, ce secteur d'activité enregistre un recul de l'emploi salarié depuis cinq ans.

Construction en bois et bois énergie : des activités potentiellement porteuses pour la filière régionale

La construction en bois est le deuxième segment de filière régionale, tant en matière d'effectif salarié qu'en matière

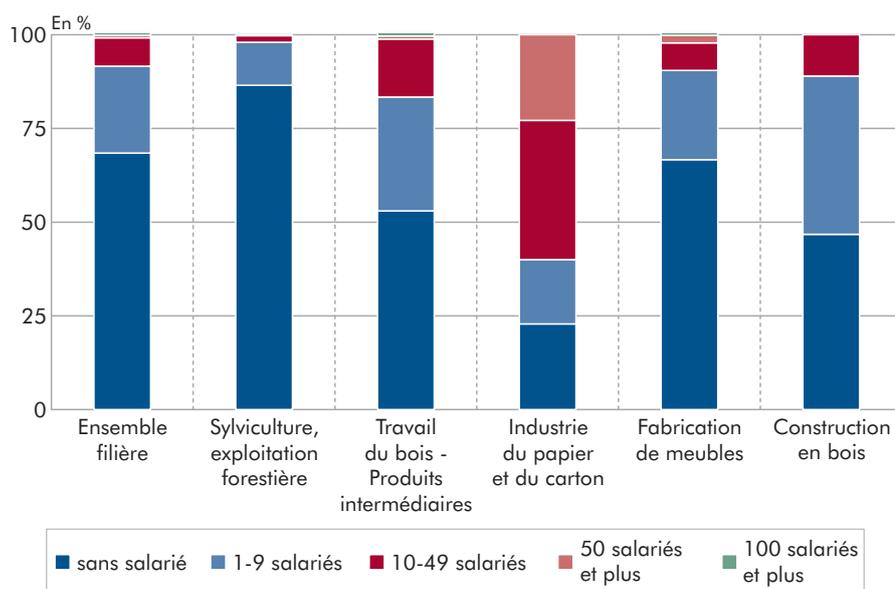
de chiffre d'affaires. Elle emploie près de 2 300 salariés en 2010 soit 23 % des effectifs de la filière. Elle réalise un chiffre d'affaires de 272 millions d'euros, soit 20 % du chiffre d'affaires total de la filière. La majorité des établissements de la construction en bois emploient moins de 10 salariés. Les activités les plus représentées sont les travaux de menuiseries en bois (1 300 salariés) et les travaux de charpente (850 salariés). Malgré la situation difficile du secteur de la construction en Franche-Comté dont les effectifs globaux sont en baisse depuis 2008, l'emploi salarié dans la construction en bois est en légère augmentation entre 2006 et 2010.

Les établissements spécialisés uniquement dans la construction de maisons individuelles à ossature bois emploient seulement une centaine de salariés en Franche-Comté. Ce marché connaît une forte expansion depuis une dizaine d'années. Dans le grand Est, la part des constructions bois dans les maisons individuelles représente 17 %, soit 6 points de plus qu'au niveau métropolitain ⁽⁷⁾. La croissance de ce marché pourrait avoir un effet d'entraînement bénéfique sur la filière franc-comtoise.

La stratégie nationale et locale ⁽⁸⁾ vise à augmenter l'utilisation de la biomasse dans la production énergétique. Le développement de l'usage du bois en tant que source d'énergie renouvelable est l'un des enjeux de la filière forêt-bois. L'exploitation de la biomasse forestière contribue de manière importante à la valorisation des ressources en bois de la région, et la croissance de ce secteur est régulière.

Parmi les 1,5 million de m³ d'accroissement annuel non récoltés en Franche-Comté, la ressource en bois énergie a un potentiel de développement estimé à 700 000 tonnes par an. L'augmentation de cet usage doit se faire en évitant les conflits d'usages et dans le respect des équilibres naturels forestiers.

Répartition des établissements de la filière selon leur taille



Source : Insee (Clap 2010)

Le bois est l'un des modes de chauffage de beaucoup de maisons individuelles en Franche-Comté. Pour les maisons utilisant le bois comme principal moyen de chauffage, la consommation moyenne s'élève à 12 stères, soit la consommation la plus élevée des régions françaises. Ainsi, la Franche-Comté se classe première région concernant la consommation de bois par maison (la consommation moyenne des maisons franc-comtoises est deux fois plus élevée que celle de la moyenne française). Selon le centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie, les francs-comtois consommeraient ainsi environ 1,85 million de stères de bois bûche par an. Par ailleurs, on dénombre 7 établissements produisant 115 000 tonnes par an de granulés de bois destinés au chauffage.

Les chaufferies, dont le nombre est en constante augmentation en Franche-Comté, constituent le deuxième mode de valorisation de la biomasse forestière : 510 chaufferies ⁽⁹⁾, correspondant à

Définitions

- **Bassin de vie** : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs - culture et transports.
- **Bois d'œuvre** : bois utilisé pour le sciage, déroulage, tranchage et autres usages « nobles » de la filière bois. Après transformation, ces bois servent en menuiserie, charpente, caisserie, ameublement.
- **Bois de trituration** : bois destiné à être décheté pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.
- **Bois d'industrie** : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.
- **Bois rond** : comprend tout bois abattu et façonné, avant la première utilisation : grume (tronc coupé, ébranché et revêtu de son écorce), bille, rondin.
- **Indicateur d'intégration régionale de la filière** : il estime l'intensité des liens clients-fournisseurs entre les acteurs de la filière par le coefficient de corrélation entre le poids par zone d'emploi des activités de la filière théoriquement liées. Ce coefficient peut varier de - 1 à + 1. Proche de - 1, il signifie que les activités s'excluent mutuellement. Proche de zéro, il y a absence de lien entre les deux activités. Enfin, un coefficient proche de + 1 signifie que plus une activité de la filière est représentée sur une zone d'emploi, plus l'autre l'est aussi.

une puissance de plus de 230 MW, sont installées dans la région en 2012. Ces chaufferies alimentent en chauffage des collectivités et des établissements publics (HLM), des logements collectifs privés, ainsi que des entreprises industrielles.

Elles permettent d'utiliser des « sous-produits du bois » tels que les plaquettes forestières, les plaquettes de scierie et les écorces, offrant aux industries la possibilité de produire une partie de leur énergie avec leurs propres déchets. ■

(1) Source Agreste, statistique annuelle agricole 2012.

(2) Source : CNPF, fichiers des propriétaires privées 2010.

(3) La nomenclature en NAF et CPF ne permet pas d'isoler les fabricants d'articles exclusivement en bois. Quelques établissements dont les fabrications sont exclusivement non bois ont été exclus de la filière. Faute d'informations, certains établissements ont été maintenus dans la filière bois.

(4) Données financières pour les entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales.

(5) Excédent brut d'exploitation = ressource d'exploitation (après paiement des charges de personnel mais avant amortissement).

(6) Le meuble en kit, Sessi, édition 2007.

(7) Source : Observatoire national de la construction en bois 2012.

(8) Cf. Plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté dans le cadre du contrat de projet État-Région 2007-2013.

(9) Source : ADIB.

Présentation de la forêt franc-comtoise

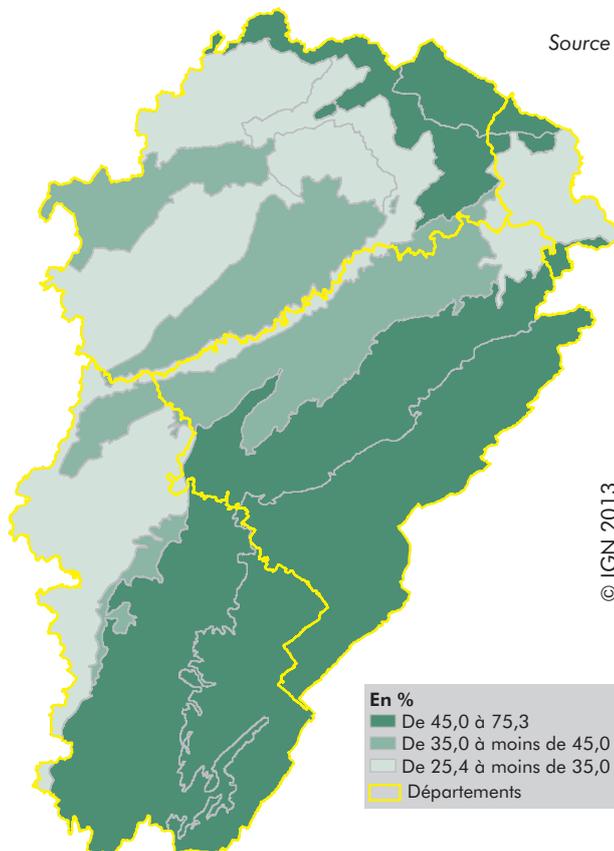
Les chiffres clés

- 45 % de forêt en Franche-Comté contre 30 % en Métropole
- 70 % de feuillus, 30 % de résineux
- 54 % de forêt publique contre 25 % en métropole

En 2012, la forêt franc-comtoise s'étend sur 740 000 hectares selon la définition de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) ⁽¹⁾ avec un taux de boisement de 45 % (30 % en moyenne métropolitaine). La Franche-Comté est ainsi l'une des régions les plus boisées de la métropole. Comme au niveau national, la forêt franc-comtoise s'étend. Ainsi, entre 2000 et 2012, les surfaces boisées, y compris les peupleraies en plein, ont progressé de 10 000 hectares dans la région, soit un gain en surface de 1,5 % sur la période. Si la forêt est présente sur l'ensemble du territoire régional, certaines zones sont

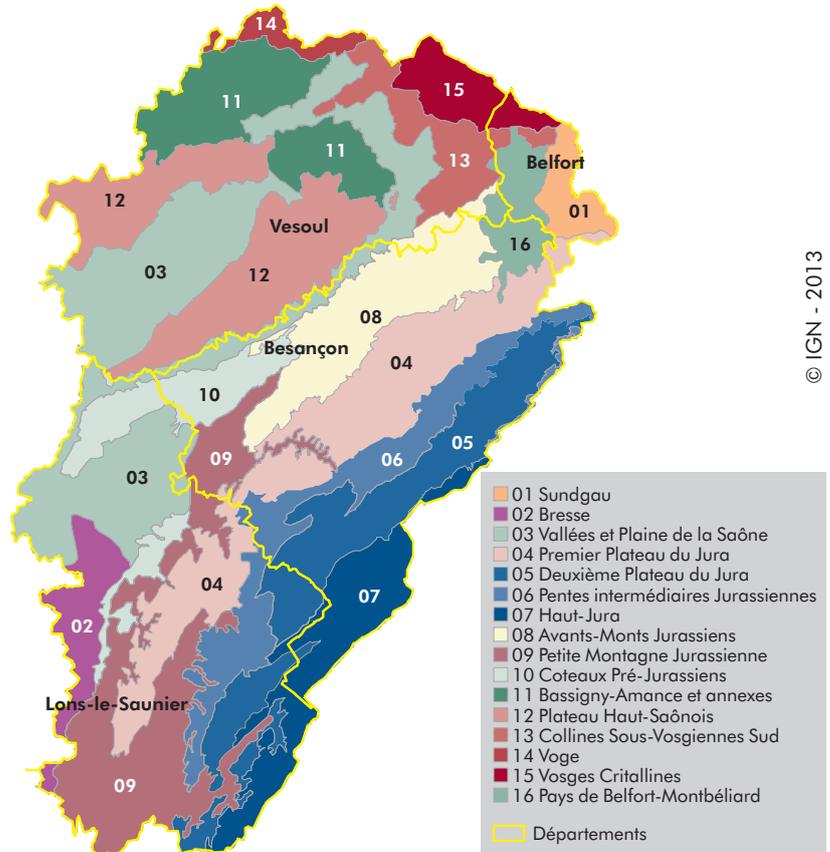
Les reliefs francs-comtois, royaume de la forêt

Taux de boisement par sylvoécocorégion



Source : IGN

Une grande diversité forestière en Franche-Comté avec 16 régions forestières



© IGN - 2013

Source : IGN

plus particulièrement boisées. Ainsi, le taux de boisement oscille entre 50 et 70 % du territoire dans les collines sous-vosgiennes, les pentes intermédiaires du massif du Jura ou du Haut-Jura et dépasse les 70 % dans les Vosges cristallines. D'autres zones, au contraire, sont moins boisées telle que le Sundgau dans le Territoire de Belfort ou les vallées et les plaines de la Saône et du Doubs, dans lesquelles le taux de boisement est inférieur à 40 %. Dans la Bresse jurassienne, pays d'étangs, ce taux est même inférieur à 30 %.

Une forêt diversifiée

La forêt franc-comtoise présente une grande diversité favorisée par trois ensembles topographiques (les Vosges, le Jura et les plaines et plateaux). Elle possède 16 régions naturelles identifiées par l'IGN.

Forêt : définitions

- **Forêt domaniale** : forêt publique faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF) en application du Code forestier.
- **Forêt communale** : forêt publique faisant partie du domaine privé d'une commune. La forêt communale, comme toute forêt publique, relève du régime forestier. La gestion en est alors assurée par l'Office national des forêts, à la demande de la commune.

La forêt privée plus difficile à exploiter que la forêt publique

	Répartition de la forêt selon la difficulté d'exploitation (en %)			Surface (en milliers d'ha)
	facile	moyenne	difficile ou très difficile	
Doubs	56	15	29	227 ± 9
Jura	59	10	31	233 ± 9
Haute-Saône	81	10	9	233 ± 7
Territoire de Belfort	100	n.s.	n.s.	27 ± 3
Franche-Comté	66	12	22	720 ± 15
Forêt publique	72	10	18	385 ± 7
Forêt privée	59	13	28	335 ± 14

n.s. : non significatif

Source : IGN (Inventaire forestier national 2010)

Note de lecture : le Jura possède entre 224 000 et 242 000 ha de forêt dont 31 % est difficile à exploiter.

Les feuillus représentent environ 70 % de la surface forestière en Franche-Comté, soit légèrement plus qu'au niveau national (66 %). À elle seule, la chênaie représente plus de 26 % de la forêt locale et son importance continue de s'accroître. La progression de la chênaie est néanmoins plus faible que celle de la hêtraie qui représente 19 % des surfaces boisées. Les résineux représentent 30 % de la surface forestière. Ils sont essentiellement constitués de sapin et d'épicéa. L'épicéa est prédominant dans le Haut-Jura et le 2^e plateau du Jura. Le sapin est l'essence prédominante dans les pentes intermédiaires jurassiennes et les Vosges cristallines.

Une forêt pas toujours aisée à exploiter

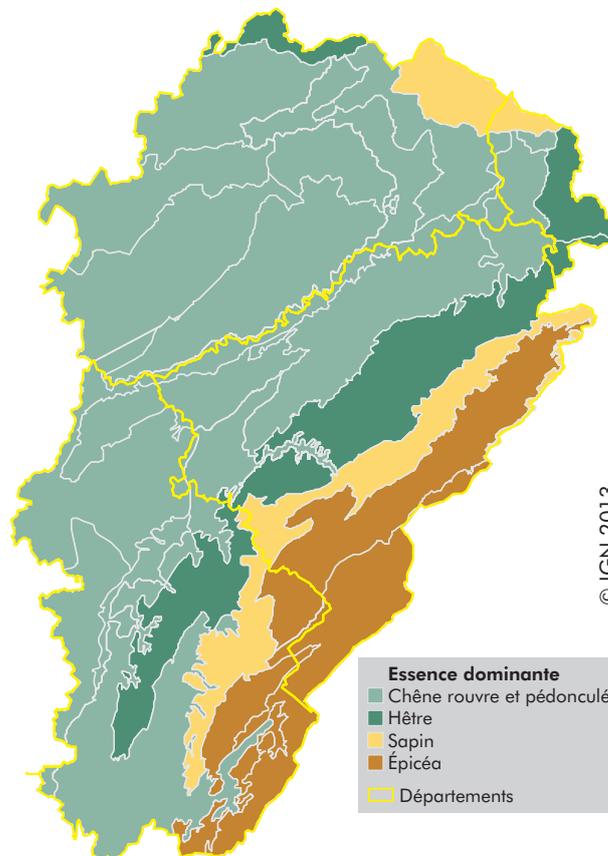
Toutes essences confondues, la Franche-Comté possède 143 millions de m³ de matériel sur pied, soit 7 % du total national, alors qu'elle ne couvre que 4,5 % du territoire français. De plus, la production biologique naturelle de la forêt franc-comtoise est estimée à 5 millions de m³ par an. Pourtant, plusieurs facteurs font que la récolte annuelle n'est que de 3,5 millions de m³, soit 70 % de l'accroissement naturel. D'une part, bien

que la forêt franc-comtoise soit majoritairement publique, la forêt privée (46,5 % de l'ensemble, soit 330 000 hectares) est extrêmement morcelée puisqu'elle est aux mains de près de 160 000 propriétaires et seuls 75 000 hectares font l'objet d'un plan simple de gestion (document de planification en matière de gestion et d'exploitation de la forêt, en particulier programmation des coupes et travaux sur 10 à 20 ans). D'autre part, malgré d'importants efforts réalisés ces dernières décennies pour desservir les forêts en routes et pistes de débarquement, des problèmes d'accessibilité rendent l'exploitation forestière encore difficile, voire parfois impossible. Dans le Doubs et le Jura, 30 % de la superficie forestière est considérée comme difficile à exploiter.

Une gestion durable de la forêt

Partant du constat que la richesse forestière doit être exploitée et préservée,

La forêt comtoise est composée à 70 % de feuillus



© IGN 2013

Source : IGN

une gestion durable de la forêt est aujourd'hui en place, tant au niveau de la forêt publique que de la forêt privée. Le plan pluriannuel de développement forestier, le schéma régional de gestion sylvicole, des directives régionales d'aménagement sont aujourd'hui en œuvre. Ainsi, selon le référentiel de certification PEFC ⁽²⁾, 51 % de la surface forestière franc-comtoise est gérée durablement, soit 350 000 ha. 70 % des forêts publiques sont certifiées avec pour objectif d'atteindre 90 % fin 2016. Un quart des forêts privées est certifié. Les forêts privées certifiées sont souvent des parcelles de grande taille (70 % sont des parcelles de plus de 25 ha). ■

(1) L'IGN définit la forêt comme un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des essences forestières capables d'atteindre une hauteur supérieure à cinq mètres.

(2) Le programme de certification PEFC (sigle anglais signifiant « programme of endorsement for forest certification ») repose sur deux piliers complémentaires : l'application d'un cahier des charges relatif à la gestion durable de la forêt et la mise en place d'une chaîne de contrôle qui assure la traçabilité et la fiabilité des produits certifiés PEFC depuis la forêt jusqu'au produit fini.

Les chiffres clés

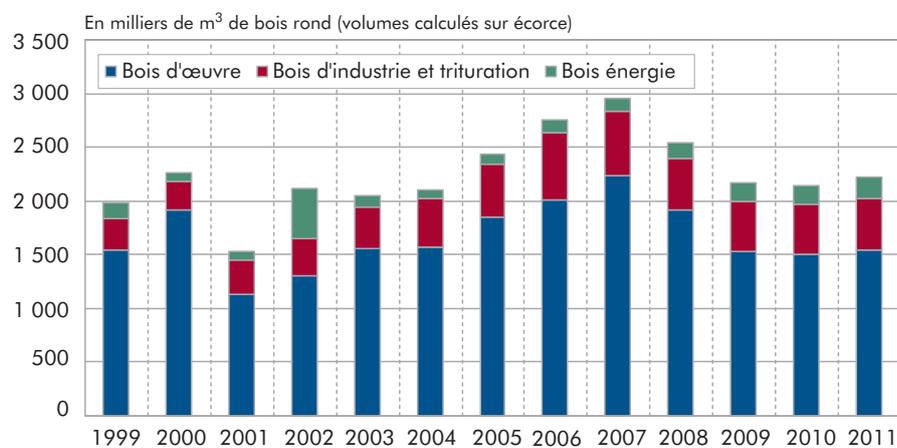
- 1 550 établissements
dont 1 340 sans salariés
- 1 200 salariés
- 11,9 % des effectifs de la filière
- 1,0 % des salariés de l'industrie
et de la construction franc-comtoises

Ces quinze dernières années, la forêt franc-comtoise a subi plusieurs tempêtes et crises économiques. En décembre 1999, la tempête Lothar, qui a traversé une large partie de l'Hexagone, aurait abattu plus de 1 million de m³ en Franche-Comté. De fait, plus de 2,25 millions de m³ de bois rond ont été récoltés par les exploitants forestiers francs-comtois en 2000 (+ 15 % par rapport à 1999). L'année suivante, du fait de stocks élevés, la récolte a été particulièrement faible (1,53 million de m³). Ensuite, l'exploitation forestière a amorcé un lent redémarrage, tiré en particulier par le bois de trituration et par une demande de plus en plus forte en bois énergie. Entre 2001 et 2007, la récolte de bois de trituration a presque doublé et celle du bois énergie a progressé d'un quart pour atteindre respectivement 587 et 115 milliers de m³. Même si la tempête Klaus du 24 janvier 2009 n'a pas directement touché la forêt franc-comtoise, les dégâts occasionnés dans le sud-ouest de la France (60 % de la forêt des Landes détruite et environ 40 millions de m³ d'arbres détruits) ont largement concurrencé la demande en résineux adressée aux autres régions forestières. De plus, la crise économique a affecté directement la demande à compter de 2009, notamment en bois d'œuvre, ce qui a encore accentué le recul des volumes récoltés. En Franche-Comté, la récolte de bois a diminué de 15 % entre 2008 et 2009 et le recul s'est poursuivi en 2010. En 2011, la situation s'est

légèrement améliorée puisque la récolte de bois franc-comtoise a progressé de 4 % par rapport à celle de 2010, à contre-courant de la récolte nationale en légère diminution. Si les feuillus sont majoritaires en volume sur pied, ils sont largement devancés par les conifères dans la récolte de bois. En bois d'œuvre, la récolte régionale de grumes de résineux est deux fois plus importante en volume que celle des feuillus. En effet, les débouchés du bois résineux sont plus nombreux que ceux du bois feuillu.

et Alsace. À l'inverse, 270 000 tonnes de bois récoltés ailleurs auraient été traitées en Franche-Comté, là encore en provenance de ces trois régions limitrophes pour l'essentiel. Les échanges de bois ne se limitent pas à l'Hexagone. En 2010, la Franche-Comté a exporté vers des pays tiers pour plus de 15 millions d'euros de bois brut. Les importations n'ont pas dépassé les 13,7 millions d'euros, dégageant ainsi un excédent de 1,5 million sur l'année. Les flux les plus importants se font principalement vers les pays de l'Union

Une récolte de bois en dents de scie



Source : Agreste (enquêtes annuelles « Exploitations forestières » [hors affouage])

Une production excédentaire

En parallèle avec la sous-exploitation de la forêt franc-comtoise, une partie des bois ronds récoltés en Franche-Comté est transformée en dehors de la région. Le bois, matière première non périssable et relativement facilement transportable, est alors dirigé vers des unités de transformation extra-régionales. En 2009, près de 400 000 (1) tonnes de grumes auraient quitté la Franche-Comté pour le reste de la métropole et plus particulièrement les régions limitrophes : Rhône-Alpes, Lorraine

européenne (UE), Allemagne et Italie en tête. Avec ces deux pays, la Franche-Comté affichait, en 2010, un excédent de respectivement 4,8 et 2,5 millions d'euros. La Suisse est le premier pays d'échange avec 6,3 millions d'euros d'exportations pour 13,3 millions d'importations (près de 70 % des flux). La Franche-Comté enregistre ainsi son principal déficit en matière d'échanges de bois brut avec ce pays.

Sylviculture : définition

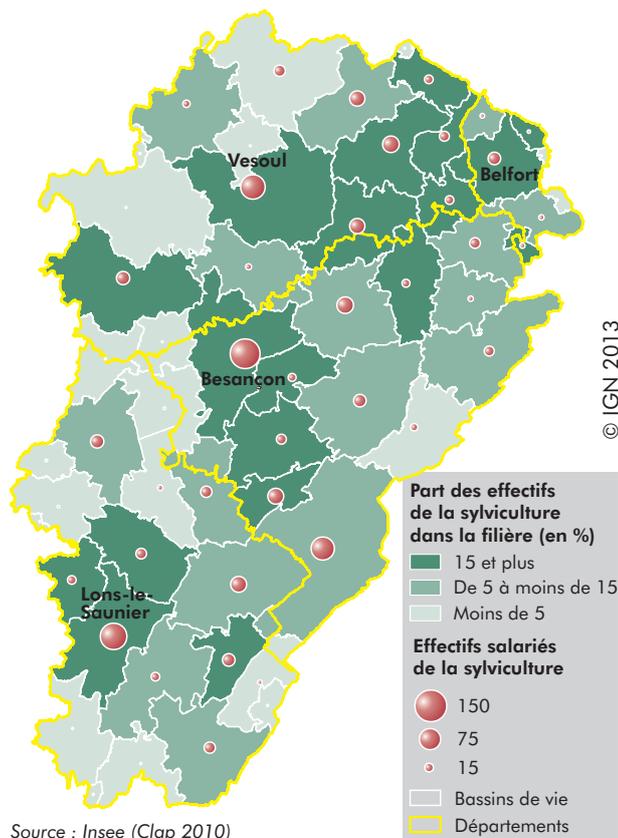
Ensemble des techniques visant à créer, renouveler, améliorer un peuplement forestier en anticipant, accompagnant ou orientant la croissance naturelle des arbres vers une production de biens (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de chauffage) ou de services (qualité paysagère, protection des sols, stockage du carbone, activités d'accueil et de loisirs...).

Les services de soutien tiennent une place à part

Activité	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2010
Sylviculture et exploitation forestière	1 550	1 184
dont Sylviculture et autres activités forestières	210	84
dont Exploitation forestière	794	344
dont Services de soutien à l'exploitation forestière	530	750

Source : Insee (Clap 2010)

Une activité présente sur une grande partie du territoire



Source : Insee (Clap 2010)

L'ONF très présent dans la forêt franc-comtoise

En 2010, plus de 1 500 établissements (incluant 300 groupements forestiers environ) œuvrent dans le domaine de la sylviculture et de l'exploitation forestière, soit près de

la moitié de l'ensemble des établissements de la filière bois franc-comtoise. Deux grands types d'intervenants travaillent dans la forêt locale : les exploitants forestiers et les services de soutien à l'exploitation forestière, essentiellement des agents de l'Office national des forêts (ONF). Fin 2010, l'activité d'exploitation forestière regroupe, à elle seule, près de 800 entreprises en Franche-Comté. Ces unités, dans leur grande majorité sans salariés, interviennent localement. C'est pourquoi elles sont nombreuses dans quelques bassins de vie situés au plus proche de la forêt (Pontarlier, Morneau, Champagnole, Maîche...). Très peu féminisée, l'exploitation forestière ne compte qu'un faible nombre de salariés, moins de 350 en 2010, des ouvriers non qualifiés pour l'essentiel. Néanmoins, malgré les difficultés rencontrées par cette activité ces dernières années, l'emploi s'y est globalement maintenu depuis 2006.

Les services de soutien à l'exploitation forestière constituent l'autre activité principale de ce secteur. Avec plus de 700 agents en 2010, répartis sur l'ensemble du territoire franc-comtois, l'ONF emploie l'essentiel des effectifs salariés de cette activité. La forte présence de l'ONF s'explique par le fait que la forêt franc-comtoise est majoritairement publique (54 % de la surface boisée), domaniale pour 10 % et communale pour le reste. Or, l'ONF assure la gestion de la quasi-intégralité de la forêt publique. Parce que les agents de l'Office sont le plus souvent des techniciens forestiers, l'exploitation forestière affiche le plus fort taux de professions intermédiaires parmi ses salariés (41 % de l'ensemble). En revanche, le taux d'encadrement est parmi les plus faibles de la filière avec seulement 4 % des effectifs salariés malgré l'ONF.

Un manque de jeunes salariés

Avec une moyenne d'âge de 42 ans, les salariés de cette branche d'activité sont légèrement plus âgés que l'ensemble des salariés de la filière. De plus, la part des salariés les plus jeunes (moins de 40 ans) est particulièrement faible dans cette branche. En effet, ils ne représentent que 40 % des salariés. À l'inverse, un salarié sur trois a 50 ans ou plus, soit 9 points de plus que la moyenne de la filière. ■

Les dix plus grands établissements de la sylviculture et de l'exploitation forestière en Franche-Comté (effectifs au 31/12/2010)

Nom	Activité principale exercée	Commune	Effectifs salariés au 31/12/2010
Office National des Forêts	Services de soutien à l'exploitation forestière	Besançon (25) et autres	de 700 à 749
SA Billotte	Sylviculture et autres activités forestières	Granges-le-Bourg (70)	de 10 à 49
Forestière et motoculture Manzoni frères	Exploitation forestière	Myon (25)	de 10 à 49
Locatelli débardage	Exploitation forestière	Grandfontaine-sur-Creuse (25)	de 10 à 49
Syscobois	Exploitation forestière	Baume-les-Dames (25)	de 10 à 49
Forêts et bois de l'est	Exploitation forestière	Besançon (25)	de 10 à 49
Calvi Célestin père et fils	Exploitation forestière	Lods (25)	de 10 à 49
Scierie Cote - société d'exploitation	Exploitation forestière	Bletterans (39)	de 10 à 49
Hervé Peseux exploitation forestière	Exploitation forestière	Autechaux (25)	de 10 à 49
SARL exploitation forestière Cenci	Exploitation forestière	Ronchamp (70)	de 1 à 9

Source : Insee (Clap 2010)

(1) Source : Douanes

Les chiffres clés

- 600 établissements dont 320 sans salariés
- 3 400 salariés
- 34,3 % des effectifs de la filière (le plus gros employeur de la filière)
- 3,0 % des salariés de l'industrie et de la construction en Franche-Comté

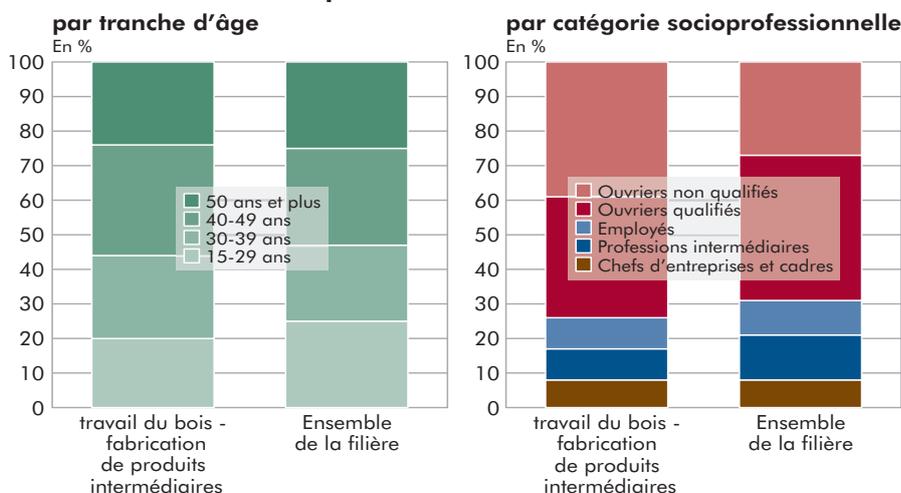
Après l'abattage, les grumes sont acheminées vers les scieries qui assurent leur première transformation, à savoir le sciage, le rabotage et l'imprégnation. Ces bois sciés peuvent être directement utilisés, par exemple dans le secteur de la construction, ou peuvent subir une deuxième transformation (placages, panneaux et charpentes) avant d'être mis à disposition de la distribution et de la mise en œuvre pour un usage direct par le consommateur. Ce travail du bois apporte ainsi de la valeur ajoutée aux produits issus de la première transformation. En 2010, en Franche-Comté, ces activités regroupent 600 établissements pour plus de 3 400 salariés. Ce segment de la filière arrive ainsi en première position en matière d'emplois salariés. Entre 2006 et 2010, l'emploi salarié du travail du bois – produits intermédiaires est resté stable avec des pertes d'emplois dans certaines activités, notamment le sciage, rabotage et imprégnation du bois, compensées par une hausse de l'emploi salarié dans la fabrication de charpentes et autres menuiseries, poussée par l'essor de la construction en bois.

Une implantation du travail du bois dans les bassins de vie ruraux

Les activités du travail du bois – fabrication de produits intermédiaires marquent le tissu productif de certains territoires francs-comtois. De plus, ces activités sont profondément ancrées en milieu rural. En

cette branche d'activité. Dans ces bassins, ainsi que dans quelques autres autour de Lons-le-Saunier, Lure ou Champagne en Haute-Saône, le segment travail du bois – fabrication de produits intermédiaires représente plus de la moitié des salariés de la filière forêt-bois. Les emplois de ces activités de première et de seconde transformation du bois sont

Répartition des salariés



Source : Insee (Clap 2010)

effet, respectivement 70 % et 80 % des emplois sont localisés dans des communes dites rurales. Les bassins du Haut-Doubs et du Haut-Jura, Morteau, Pontarlier, Champagnole et Maïche, auxquels il faut ajouter le bassin de vie de Luxeuil-les-Bains regroupent à eux seuls la moitié des effectifs de

faiblement féminisés et peu qualifiés. En effet, les femmes ne représentent que 13 % des salariés. Par ailleurs, 39 % des salariés sont des ouvriers non qualifiés, soit 12 points de plus que la moyenne régionale de la filière. Les ouvriers qualifiés occupent la part la plus faible de toute la filière et les cadres et professions intermédiaires sont peu présents. En revanche, la répartition par âge des salariés du secteur est proche de la moyenne de la filière, avec une moyenne d'âge de 41 ans et pratiquement autant de jeunes salariés (moins de 30 ans) que de quinquagénaires.

Le travail du bois implanté dans l'espace rural

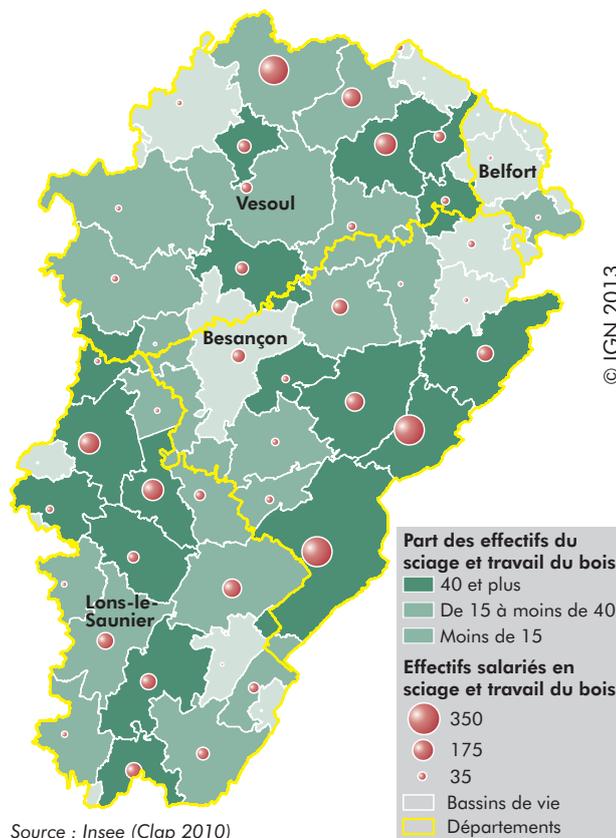
Travail du bois - fabrication de produits intermédiaires	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2010
Total	602	3 420
Principaux types d'activité		
sciage et rabotage et imprégnation du bois	278	1 368
fabrication de placage et de panneaux de bois	12	613
fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83	631
fabrication d'emballages en bois	34	340
fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	183	317
Types d'espace		
espace urbain	173	685
espace rural	429	2 735

Source : Insee (Clap 2010)

Fabrication de produits intermédiaires : définition

Il s'agit de la fabrication de placages, panneaux de bois, charpentes et d'autres menuiseries, des emballages en bois et la fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie.

Des établissements et des emplois au plus près de la ressource



Source : Insee (Clap 2010)

© IGN 2013

L'activité de sciage, rabotage et imprégnation du bois constitue l'activité principale de près de 280 établissements. Fin 2010, les établissements qui assurent la première transformation du bois emploient 1 350 salariés. En moins de 5 ans, l'emploi salarié a diminué de 200 personnes dans cette branche d'activité. Cette diminution de l'emploi est directement liée à la baisse de l'activité consécutive à la crise économique de ces dernières années. En effet, entre 2000 et 2008, l'activité de sciage avait plutôt bien résisté. Si 2000 et 2001 ont été des années de forte activité, suite au passage des deux tempêtes de 1999, les volumes sciés ont ensuite légèrement faibli puis se sont redressés pour atteindre un niveau record en 2008 avec 1,1 million de m³ de bois sciés. La crise économique mondiale et la baisse de la demande ont ensuite largement affecté l'activité des scieries. En 2009, le volume de bois scié en Franche-Comté

a ainsi diminué de près de 30 % par rapport à l'année précédente, à l'image de l'activité des scieries dans les autres régions de l'Est de la France. 2010 et 2011 marquent un léger redémarrage des volumes sciés, pour retrouver, in fine, le niveau d'activité des années 2003-2004.

Des scieries de taille modeste mais adaptée

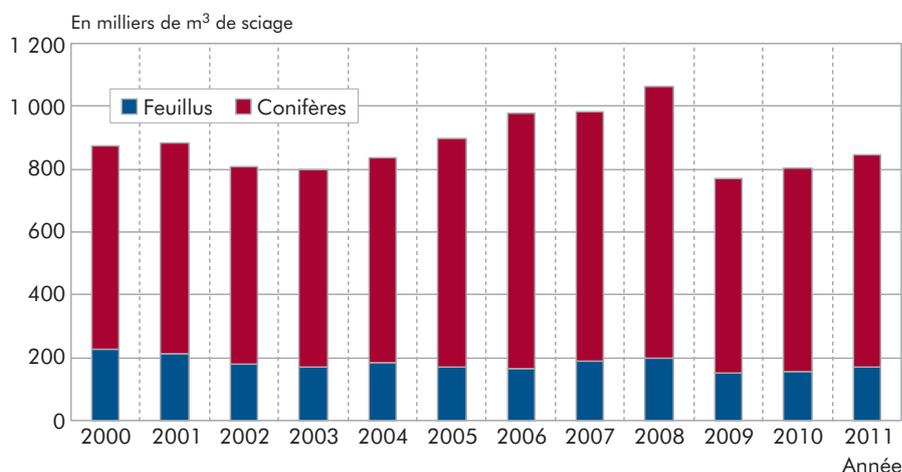
La Franche-Comté est la 3^e région métropolitaine en matière de volume de sciage, derrière l'Aquitaine et Rhône-Alpes. Maillant bien le territoire, les scieries franc-comtoises sont de taille modeste : l'emploi salarié

Cette taille modeste peut être un handicap au niveau des investissements qui sont souvent lourds pour améliorer l'automatisation et la robotisation des tâches. Elle peut, au contraire, jouer en faveur des structures locales en permettant une meilleure optimisation des approvisionnements et une plus grande réactivité face aux contraintes du marché. Elle est également adaptée à des marchés de niches sur lesquels se positionnent un certain nombre de scieries franc-comtoises.

En Franche-Comté, l'essentiel des grumes sciées sont des conifères, provenant des forêts régionales ou des régions voisines. En 2011, près de 675 000 m³ de sapin ou d'épicéa, sur un volume total exploité de 845 000 m³, ont été sciés dans la région. Les feuillus ne constituent que 20 % des volumes sciés, avec respectivement 76 000 m³ pour le chêne et 58 000 m³ pour le hêtre. Au contraire des résineux utilisés notamment par le secteur de la construction, les bois de feuillus souffrent actuellement d'un manque de débouchés.

Un volume important de produits connexes (chutes, plaquettes, sciures, écorces) résulte de ces activités de sciage. En 2011, les scieries franc-comtoises ont généré 650 000 m³ de produits connexes. La moitié de ce volume est utilisé pour la trituration et sert, entre autres, à la fabrication de panneaux. Le reste,

Lent redémarrage des volume sciés



Source : Agreste (enquêtes annuelles sciage et imprégnation du bois)

Panneaux et placages à base de bois : un fort excédent commercial, en particulier avec l'Allemagne

	Exportations (en millions d'euros)	
	2010	2011
Total	42,38	64,18
Union européenne (à 27)	39,37	61,53
3 premiers clients (2011)		
Allemagne	11,58	38,23
Suède	4,76	5,12
Pays-Bas	4,22	4,54
	Importations (en millions d'euros)	
	2010	2011
Total	16,95	22,96
Union européenne (à 27)	10,70	5,89
3 premiers fournisseurs (2011)		
Suisse	5,70	5,44
Allemagne	3,56	5,40
Autriche	4,86	5,16

Source : Douanes

et en particulier les écorces, est destiné à la filière bois énergie (cf. fiche bois énergie).

Parce que les scieries sont traditionnellement implantées près de la ressource forestière, six bassins de vie concentrent, à eux seuls, la moitié des effectifs salariés des activités de sciage. Ils sont situés près des massifs montagneux du Jura (Morteau, Pontarlier, Champagnole, Clairvaux-les-Lacs et Maîche) ou des Vosges (Luxeuil-les-Bains).

Fabrication de panneaux : une implantation ancienne dans la région

De longue date, diverses activités de seconde transformation du bois se sont installées près de la ressource en Franche-Comté. L'éventail des activités et des produits est vaste dans la région. Les complémentarités sont également nombreuses. Utilisant soit des bois de première qualité pour le placage, soit des sous-produits

du sciage pour les panneaux, une industrie de fabrication de placage et panneaux s'est développé depuis longtemps en Franche-Comté. Aujourd'hui, douze établissements spécialisés dans cette activité emploient plus de 600 salariés, avec une concentration marquée dans deux départements : la Haute-Saône et le Jura. Trois unités de production se distinguent par l'importance de leurs effectifs : deux établissements de plus de 100 salariés en Haute-Saône, la Compagnie Française du Panneau à Saint-Loup-sur-Semouse et Swedspan France (ex Isoroy) à Lure, et Jura Placages à Souvans avec près d'une centaine de personnes.

Ces établissements sont fortement tournés vers les marchés étrangers. En 2010, les exportations de panneaux et placages à base de bois fabriqués en Franche-Comté ont été deux fois et demi supérieures aux importations, en valeur. Pour l'essentiel réalisés avec les pays de l'Union européenne, auquel il faut ajouter la Suisse, les échanges commerciaux ont fortement progressé entre 2010 et 2011 malgré le contexte économique difficile et ils ont généré un excédent commercial de 28 millions d'euros en 2010 et de 42 millions en 2011. L'Allemagne reste de très loin le principal débouché étranger des produits francs-comtois.

Les dix plus grands établissements du travail du bois - fabrication de produits intermédiaires en Franche-Comté (effectifs au 31/12/2010)

Nom	Activité principale exercée	Commune	Effectifs salariés au 31/12/2010
Compagnie Française du Panneau	Fabrication de placage et de panneaux de bois	Saint-Loup-sur-Semouse (70)	de 50 à 249
Swedspan France	Fabrication de placage et de panneaux de bois	Lure (70)	de 50 à 249
Jura Placages	Fabrication de placage et de panneaux de bois	Souvans (39)	de 50 à 249
Simonin SAS	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Montlebon (25)	de 50 à 249
Lycée polyvalent du bois	Enseignement secondaire général	Mouchard (39)	de 50 à 249
Établissements Prétot Frères	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Larians-et-Munans (70)	de 50 à 249
Société Garnache Frères	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	Les Gras (25)	de 50 à 249
Mobois	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	Lect (39)	de 10 à 49
Fabrique des Gavottes	Fabrication d'emballages en bois	Bois-d'Amont (39)	de 10 à 49
Établissement Gaston Morel	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	Lect (39)	de 10 à 49

Source : Insee (Clap 2010)

Très automatisée, la fabrication de panneaux et placages en bois nécessite des investissements importants qui ne peuvent être réalisés que par des grands groupes. Ces groupes ont cependant des stratégies internationales, voire mondiales, dans lesquelles l'implantation locale traditionnelle n'a que peu de poids. En revanche, parce que les projets de co-génération (CRE2) prévus à la fin des années 2000 n'ont pas été réalisés, les conflits d'usage de la matière première bois avec la filière bois-énergie, que l'on avait craint il y a quelques années, ne sont pas devenus réalité. Lancés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), ces appels à projets visaient à produire de fortes puissances électriques en utilisant de gros tonnages de biomasse (plus de 100 000 tonnes par an), principalement de bois énergie. Si aujourd'hui, des trois projets retenus en Franche-Comté, seul le projet de Novillars (Doubs) peut être encore réalisé dans les délais impartis, potentiellement, la concurrence d'usage est toujours présente.

Fabrication de charpentes : activité en essor au sein du travail du bois

Employant près de 650 salariés dans un peu plus de 80 établissements en 2010 en Franche-Comté, la fabrication de charpentes et d'autres menuiseries travaille les bois locaux et des bois d'importation. La production de ces établissements essentiellement situés en zone rurale, près de la ressource, est utilisée dans les constructions locales au travers des entreprises de charpente et des travaux de menuiserie

Définitions

- **Grume** : tronc d'arbre abattu, ébranché, encore recouvert de son écorce, propre à fournir du bois d'œuvre.
- **Produits connexes de scierie** : comprennent les chutes brutes, les sciures et les écorces provenant du sciage des grumes. Ces produits sont orientés vers la trituration ou le bois énergie.
- **Bois d'œuvre** : bois utilisé pour le sciage, déroulage, tranchage et autres usages « nobles » de la filière bois. Après transformation, ces bois servent en menuiserie, charpente, caisserie, ameublement.
- **Bois de trituration** : bois destiné à être décheté pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.
- **Co-génération** : principe de production simultanée de deux énergies différentes dans le même processus. Le cas le plus fréquent est la production d'électricité et de chaleur.

bois (et PVC) (cf. fiche construction en bois). Entre 2006 et 2010, le nombre de salariés a presque doublé dans cette activité, notamment grâce à des débouchés grandissant dans les constructions bois des maisons individuelles.

Fabrication d'emballages en bois et d'objets divers en bois ⁽¹⁾ (objets en liège, vannerie...) : des activités faiblement employeuses au sein du segment

La fabrication d'emballages en bois emploie près de 350 salariés dans la région dans plus d'une trentaine d'établissements en 2010. L'industrie des emballages en bois a comme principaux débouchés le secteur de l'agroalimentaire, le secteur transport logistique ainsi que le transport de matériel industriel et autres objets. Elle exporte une large part de sa production (pour plus de 3 millions d'euros en 2010, dégagant ainsi un excédent commercial supérieur à 2 millions d'euros pour cette seule année).

La fabrication de certains objets divers en bois ⁽¹⁾, en liège et la vannerie-sparterie est une tradition franc-comtoise qui perdure. La Franche-Comté serait la deuxième région métropolitaine en matière de tournerie-tabletterie, derrière Rhône-Alpes. Née de la conjonction d'une ressource en bois abondante et variée et d'un savoir-faire local, cette activité est encore réalisée au sein de micro-entreprises (près de 200 immatriculées) employant plus de 300 salariés. C'est dans le Jura, et plus précisément dans les bassins de vie de Clairvaux-les-Lacs, Saint-Claude et de Poligny que cette activité est encore présente. En 2010, la Franche-Comté a exporté pour plus de 6 millions d'euros d'objets divers en bois, objets en liège, vannerie et sparterie, dégagant ainsi un excédent commercial de plus de 1 million. Si les importations en provenance de Chine ont dépassé 900 000 euros cette année là, les exportations vers l'Espagne et l'Italie ont dépassé chacune 1,4 million d'euros, ces deux pays restants de très loin nos principaux clients pour ce type de produits. ■

(1) Hors fabrication d'instruments de musique et de jeux et jouets, comptabilisés dans le segment « objets divers en bois » de la filière.

Les chiffres clés

- 35 établissements
dont moins de 10 sans salariés
- 900 salariés
- 9,1 % des effectifs de la filière
- 0,8 % des salariés de l'industrie et de la construction

L'industrie du papier et du carton qui s'est développée près de la ressource en bois et le long des cours d'eau, est toujours présente en Franche-Comté. Certes, on ne fabrique plus de pâte à papier dans la région, mais on continue à produire du papier et du carton et à réaliser une première transformation de ces produits sous forme de cartonnage et d'objets divers.

En 2010, cette industrie compte une trentaine d'établissements dans la région. Ces unités de production sont de gros employeurs, puisqu'en 2010 elles emploient plus de 900 personnes, soit près de 26 salariés par établissement, quand la moyenne de la filière n'est que de 3,2 salariés. Pour autant, aucune unité de plus de 100 salariés n'est établie en Franche-Comté alors que l'industrie nationale du papier et du carton est structurée par des établissements de 100 à 700 salariés concentrant 62 % des emplois.

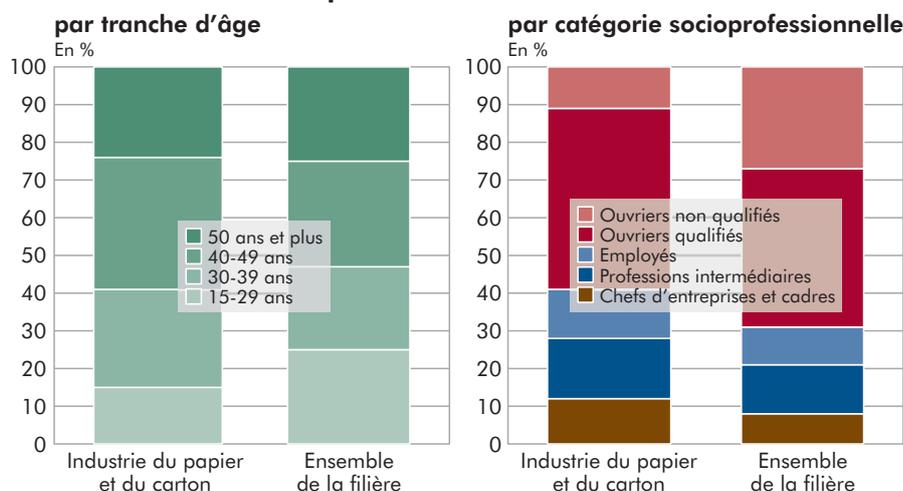
Ce secteur connaît depuis plusieurs années une érosion de l'emploi. Entre 2006 et 2010, la diminution de l'emploi salarié peut être estimée à près d'un emploi sur dix. Depuis l'érosion de l'emploi continue puisque la papeterie de Novillars dans le Doubs a cessé son activité en mai 2012. Cependant, le tribunal de commerce a validé sa reprise avec un redémarrage effectué en septembre 2013. Fortement capitalistique dans le sens où ces activités nécessitent des machines lourdes et onéreuses et donc des investissements très

importants, la majorité de l'activité est aux mains de grands groupes internationaux. Ainsi, la papeterie de Mandeure fait partie du groupe Clairefontaine, ITW Gunther est une unité de la société américaine ITW et le groupe Saica, propriétaire de l'usine de Devecey, est présent dans l'Europe entière et emploie au total 9 000 salariés. Ainsi, les quatre plus gros établissements représentent à eux seuls 37 % des effectifs de ce segment d'activité.

carton ondulé), la fabrication de cartonnages ou la fabrication d'emballages (pour produits alimentaires ou non). Enfin d'autres établissements industriels fabriquent des produits plus divers telles que des étiquettes papiers, des enveloppes, etc...

L'extrême concentration des emplois dans quelques gros établissements explique également pourquoi trois bassins de vie, à savoir Besançon, Montbéliard et Morez,

Répartition des salariés



Source : Insee (Clap 2010)

De la pâte à papier au cartonnage et objets divers

L'industrie du papier et du carton comprend plusieurs activités complémentaires. À partir de la pâte à papier, des unités spécialisées fabriquent papier et carton. Cinq papeteries, dont trois qui dépassent chacune 49 salariés en 2010, réalisent ces produits. Ils peuvent ensuite être utilisés comme matière première dans des activités de transformation aval, à savoir la fabrication de carton ondulé (y compris la fabrication d'emballages en

regroupent à eux seuls la moitié des effectifs salariés de cette branche d'activité. Des raisons historiques et topographiques expliquent cette concentration. D'une part, les activités papetières nécessitant de grandes quantités d'eau, les établissements franc-comtois sont tous installés le long d'une rivière (Doubs, Saône...). D'autre part, de longue date, les jeux et jouets ainsi que l'industrie laitière ont utilisé le carton, les premiers sous forme de boîtes et de cartes, la seconde sous forme de boîtes d'emballage. Ceci explique la présence de plusieurs

Un segment où les grosses unités sont très présentes

Activité	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2010
Industrie du papier et de carton	35	909
dont Fabrication d'emballages en bois	4	184
dont Fabrication de papier et de carton	5	278
dont Fabrication de carton ondulé	4	90
dont Fabrication de cartonnages	10	215
dont Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	8	64

Source : Insee (Clap 2010)

Industrie du papier et carton : définition

L'industrie du papier et de carton comprend la fabrication de la pâte à papier, la fabrication du papier et du carton, la fabrication du carton ondulé, des cartonnages et d'autres articles en papier ou en carton telles les enveloppes, les étiquettes...

établissements de Lacroix emballages à Bois d'Amont et à Cousance et celui de Bouzerot-Perrier emballages à Vaux-lès-Saint-Claude. Malgré cela, la majorité de l'emploi du segment papier et carton est situé dans l'espace urbain régional, au contraire des autres branches d'activité de la filière.

Un personnel plutôt qualifié et davantage tertiaire qu'ailleurs

Malgré une moyenne d'âge proche de l'ensemble de la filière (41 ans), la pyramide des âges des salariés de ce segment laisse apparaître une sous-représentation des jeunes. En effet, les salariés de moins de 30 ans ne représentent, en 2010, que 15 % des salariés, soit 9 points de moins que la moyenne de la filière. Ce sont les quadragénaires qui sont les plus nombreux (35 % des salariés) alors que les salariés les plus âgés représentent un quart des effectifs. En revanche, la part des ouvriers atteint un niveau particulièrement faible (59 %) en comparaison avec les autres segments de la filière. À l'inverse, avec un taux d'encadrement de 11 % en Franche-Comté, l'industrie du papier et du carton apparaît comme le segment le mieux encadré de la filière (6 % en moyenne).

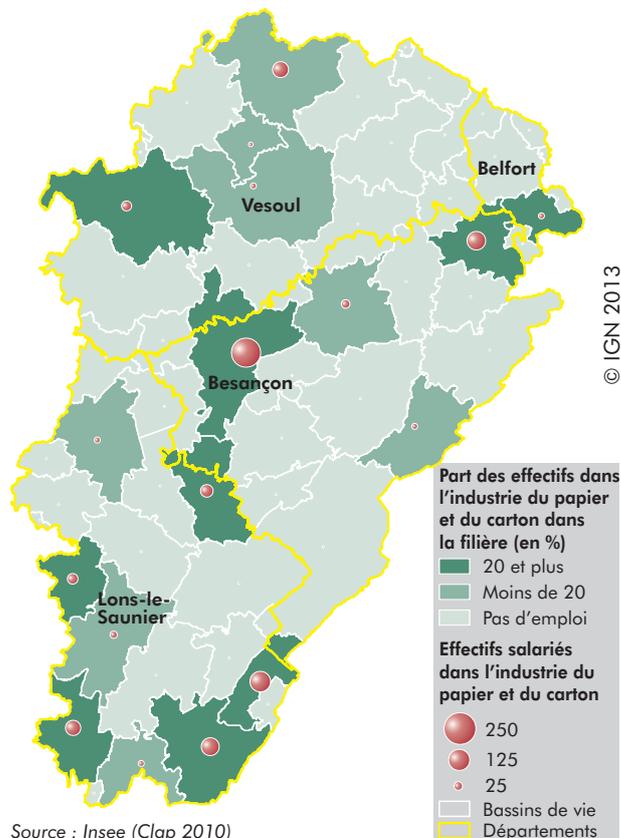
Une balance commerciale très déficitaire

Globalement, en 2010, la balance commerciale franc-comtoise de l'industrie du papier

et du carton est déficitaire de presque 25 millions d'euros. Les exportations approchent 40 millions d'euros, pour l'essentiel à destination de pays de l'Union européenne (à 27). Les produits de la fabrication de papier et de carton représentent l'essentiel de ces exportations, avec 34,5 millions d'euros. Les importations, quant à elles, ont atteint la même année 63 millions d'euros, dont 75 % en provenance des pays européens. Les produits de la fabrication du papier et du carton (23 millions d'euros) arrivent en tête des importations devant la pâte à papier et les produits élaborés (papier, carton ondulé et emballages en papier ou en carton) qui représentent 20 millions d'euros chacun. Les échanges de produits se font pour une large part avec quelques pays. La pâte à papier est importée de Belgique, de la République Tchèque et d'Uruguay. Le papier et carton provient, quant à lui, d'Allemagne, de Belgique ou d'Espagne. À l'inverse, la production locale part à destination de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie ou de la Suisse. Les autres produits

sont importés d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse et de Chine et exportés essentiellement vers l'Espagne et la Suisse. En 2011, le déficit de la balance commerciale s'est encore creusé pour ces produits. Les exportations ont certes progressé mais les importations ont augmenté plus fortement encore. C'est en particulier le cas pour les papiers et cartons ondulés et les emballages en papier ou en carton. ■

Une activité concentrée dans quelques bassins de vie



Les dix plus grands établissements de l'industrie du papier et du carton en Franche-Comté (effectifs au 31/12/2010)

Nom	Activité principale exercée	Commune	Effectifs salariés au 31/12/2010
Papeterie de Mandeuve	Fabrication de papier et de carton	Mandeuve (25)	de 50 à 249
Papeterie Zuber Rieder	Fabrication de papier et de carton	Boussières (25)	de 50 à 249
Lacroix Emballages	Fabrication d'emballages en bois	Bois-d'Amont (39)	de 50 à 249
ITW Gunther	Fabrication de cartonnages	Fontaine-lès-Luxeuil (70)	de 50 à 249
Lacroix Emballages	Fabrication d'emballages en bois	Cousance (39)	de 50 à 249
SA Bouzerot-Perrier Emballages	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	Vaux-lès-Saint-Claude (39)	de 50 à 249
Papeterie du Doubs	Fabrication de papier et de carton	Novillars (25)	de 50 à 249
Saica Pack Transformateurs	Fabrication de carton ondulé	Devecey (25)	de 50 à 249
Cartonnerie du Jura	Fabrication de cartonnages	Marnoz (39)	de 10 à 49
Lacroix Emballages	Fabrication d'emballages en bois	Bois-d'Amont (39)	de 10 à 49

Source : Insee (Clap 2010)

Les chiffres clés

- 230 établissements dont 150 sans salariés
- 1 550 salariés
- 15,3 % des effectifs de la filière
- 1,3 % des salariés de l'industrie et de la construction en Franche-Comté

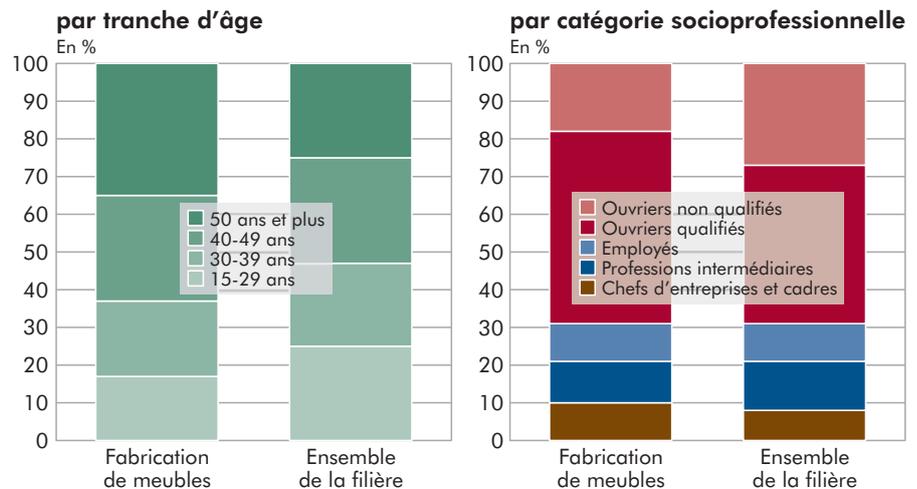
En 2010, plus de 230 établissements ont pour activité principale la fabrication de meubles en Franche-Comté. Ils emploient environ 1 550 salariés, soit 15 % de l'emploi salarié total de la filière. Les établissements franc-comtois spécialisés dans la fabrication de meubles sont très concentrés, tant géographiquement qu'industriellement. En effet, à eux seuls, les cinq plus gros établissements concentrent près des deux tiers des emplois salariés du secteur. Trois bassins de vie, à savoir Saint-Loup-sur-Semouse, Champagnole et Luxeuil-les-Bains, regroupent à eux seuls plus de 1 000 emplois, soit trois quarts des salariés de cette branche d'activité.

À l'opposé plus de 150 établissements, soit deux tiers des établissements de ce segment, n'ont pas de salarié. Implantés sur tout le territoire, mais surtout en milieu rural, ils sont presque tous spécialisés dans la fabrication d'autres meubles et dans les industries connexes de l'ameublement.

Cette activité de fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement domine le secteur. C'est l'activité qui compte le plus d'établissements (190), le plus grand nombre de salariés (1 100 soit 78 % de l'ensemble

du secteur) et les plus grosses unités de production. Avec deux gros établissements employeurs à Saint-Loup-sur-Semouse et Champagnole, ce segment regroupe six des dix plus gros établissements de la filière forêt-bois franc-comtoise. Les emplois salariés sont aussi très concentrés dans ce segment de la filière :

Répartition des salariés



Source : Insee (Clap 2010)

les bassins de Saint-Loup-sur-Semouse et Champagnole concentrent plus de 900 salariés, soit près de deux emplois sur trois de ce secteur. Cette concentration peut, toutefois, s'avérer être un handicap quand le secteur connaît des difficultés économiques. C'est le cas actuellement avec les deux grands établissements de Saint-Loup-sur-Semouse en difficultés financières. Ainsi, c'est toute l'économie du bassin qui est menacée.

Enfin, quelques établissements fabriquent des meubles de cuisine et des

meubles de bureau ou de magasin ⁽¹⁾ en Franche-Comté. Ils sont cependant de moins en moins nombreux (35) et avec 260 salariés en 2010, ils auraient perdu plus de 200 emplois en cinq ou six ans. Deux établissements spécialisés dans la fabrication de meubles de cuisine, situés à La Longine en Haute-Saône

et à Baume-les-Dames dans le Doubs, dominant cette activité, se classant parmi les plus gros employeurs du secteur. Les autres établissements sont de plus petite taille : les deux tiers des établissements de ce segment n'ont aucun salarié.

Davantage d'importations que d'exportations

Aujourd'hui, les échanges de meubles et sièges (incluant les parties de meubles et de sièges) entre la Franche-Comté et le reste du monde sont largement déséquilibrés

La fabrication de meubles emploie de nombreux salariés de la filière forêt-bois

Activité	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2010
Fabrication de meubles	232	1 538
dont Fabrication de meubles de bureau et de magasin	13	199
dont Fabrication de meubles de cuisine	23	172
dont Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	186	1 123

Source : Insee (Clap 2010)

Fabrication de meubles : définition

Le segment de la fabrication de meubles regroupe la production de meubles de bureau et de magasin, des meubles de cuisine et des autres meubles ainsi que les industries connexes de l'ameublement.

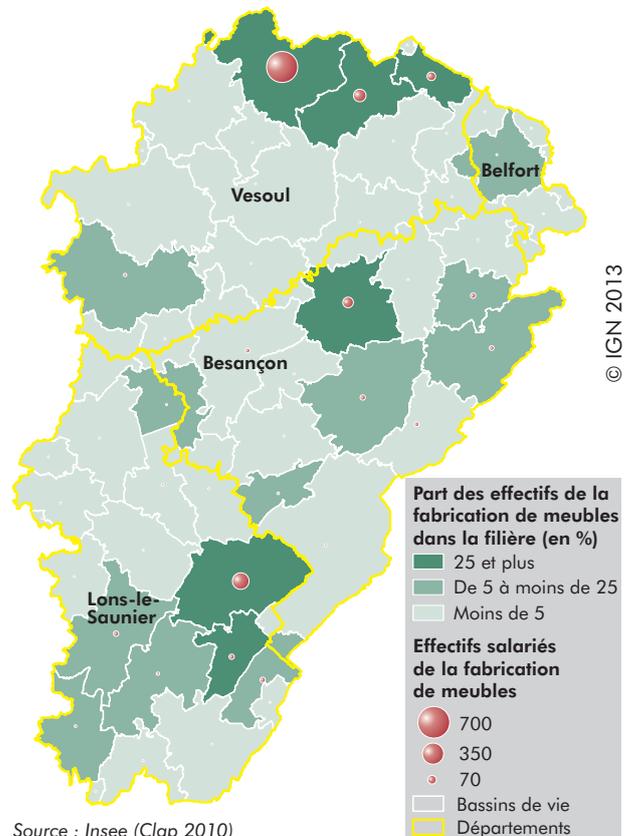
puisqu'en volume, les importations sont le double des exportations. Ce déséquilibre est entièrement dû aux sièges et leurs parties ou aux parties de meubles avec des importations quatre à cinq fois supérieures aux exportations. En revanche, la Franche-Comté enregistre un excédent commercial pour les meubles de bureau et de magasin et les autres meubles. Cet excédent est cependant limité. Dans le secteur de la fabrication des meubles de cuisine, les échanges francs-comtois avec l'étranger sont équilibrés.

Des salariés âgés et qualifiés

Avec une moyenne d'âge de 43 ans, les salariés du secteur de la fabrication de meubles sont de 3 ans plus âgés que la moyenne de la filière. Ils se distinguent aux deux extrémités de la pyramide des âges. D'une part, les salariés de moins de 30 ans ne représentent que 17 % des emplois, ce qui tend à démontrer que ce secteur n'a guère embauché ces dernières années. Seuls les secteurs du

papier et du carton et des objets divers en bois ont une part plus faible de jeunes salariés. D'autre part, avec 36 % de salariés de 50 ans et plus, la fabrication de meubles n'est dépassé en la matière que par la fabrication des objets divers en bois. En comparaison, cette population salariée de 50 ans et plus ne représente qu'un quart des salariés en moyenne au niveau de l'ensemble de la filière. En revanche, avec 8 % de cadres et plus de la moitié d'ouvriers qualifiés, la main d'œuvre salariée de ce secteur est davantage qualifiée que la moyenne de la filière régionale. ■

L'emploi du secteur de l'ameublement concentré dans quelques bassins de vie du Jura et de la Haute-Saône



Les dix plus grands établissements de la fabrication de meubles en Franche-Comté (effectifs au 31/12/2010)

Nom	Activité principale exercée	Commune	Effectifs salariés au 31/12/2010
Parisot Meubles	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Saint-Loup-sur-Semouse (70)	250 et plus
Kohler France	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Champagnole (39)	de 50 à 249
Établissements Gaio	Fabrication de meubles de cuisine	La Longine (70)	de 50 à 249
J.M.L. Cuisines	Fabrication de meubles de cuisine	Baume-les-Dames (25)	de 50 à 249
Usines Réuniones*	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Saint-Loup-sur-Semouse (70)	de 50 à 249
Établissements Grandvuiet-Cattenoz	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Ney (39)	de 10 à 49
Rosyl	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Saint-Pierre (39)	de 10 à 49
Morbier Bois	Horlogerie	Morbier (39)	de 10 à 49
Batimob Agencement	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Montmorot (39)	de 10 à 49
Nachin	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	Rémondans-Vaivre (25)	de 10 à 49

* établissement liquidé en juin 2012

Source : Insee (Clap 2010)

(1) La nomenclature ne permet pas d'isoler les produits en bois des autres produits ni les établissements qui réalisent uniquement des produits en bois. De ce fait, on parle ici de l'ensemble des fabrications de meubles, quelque soit le (ou les) matériau(x) utilisé(s).

Les chiffres clés

- 660 établissements dont 310 sans salariés
- 2 300 salariés
- 22,9 % des effectifs de la filière
- 2,0 % des salariés de l'industrie et de la construction en Franche-Comté

En 2010, plus de 660 établissements concourent à l'activité de la construction en bois en Franche-Comté, employant près de 2 300 salariés, soit près du quart des emplois salariés de la filière. L'emploi est réparti dans de nombreux petits ateliers maillant l'ensemble du territoire régional, aucun établissement du secteur n'employant plus de 50 salariés.

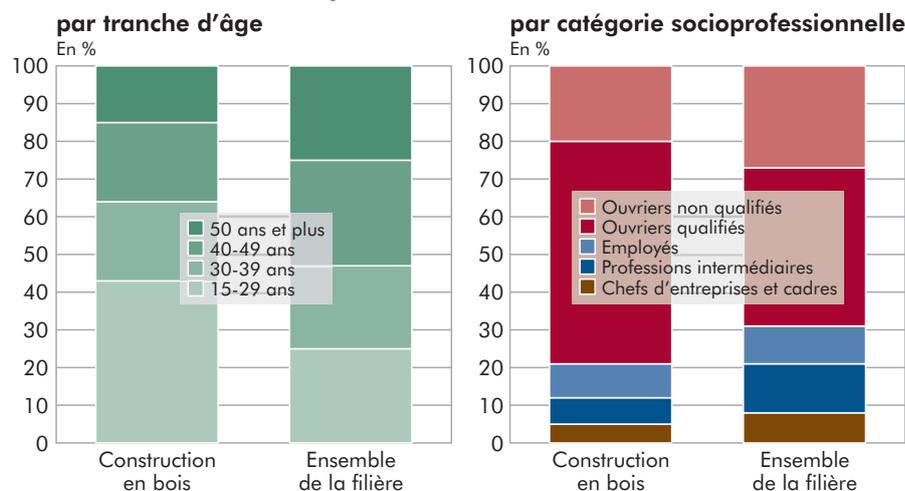
La construction en bois est une tradition en Franche-Comté et les dernières années ont connu un large développement des maisons bois ou à ossature bois. Ce type de construction, tant pour l'habitat que pour le secteur productif, bénéficie en effet de la proximité de la ressource en bois - même si une partie de la matière première est importée - et d'une image d'un développement éco-responsable. Néanmoins, cette branche d'activité est largement dépendante de l'activité générale du secteur de la construction, qui connaît actuellement une relative atonie. Malgré la situation difficile du secteur de la construction, l'emploi salarié dans la construction en bois est en légère augmentation entre 2006 et 2010.

Deux activités, les travaux de charpente ⁽¹⁾ et les travaux de menuiserie bois (et PVC), représentent la quasi-totalité des établissements du segment. À l'inverse, les établissements spécialisés dans la construction de maisons individuelles en bois sont peu nombreux et emploient peu de salariés.

Avec près de 400 établissements et plus de 1 300 salariés, les travaux de menuiserie bois et PVC ⁽²⁾ constituent la première activité du secteur de la construction en bois en matière d'emploi. Elle représente même le second secteur le plus employeur de la filière bois après l'activité de sciage (cf. fiche travail du bois - fabrication de produits intermédiaires). Au sein même de l'activité de la menuiserie, le bois matériau est aujourd'hui largement

en chantier de maisons individuelles relèvent de la construction bois (17 % pour le Grand Est) et 5 % pour ce qui concerne les bâtiments tertiaires publics et privés. Par contre, la part de la construction en bois dans les opérations d'extension-surélévation avoisinent les 20 %. Aujourd'hui, moins de 20 constructeurs de maisons individuelles en bois (ou ossature bois) sont implantés en Franche-Comté, n'employant qu'une centaine de salariés.

Répartition des salariés



Source : Insee (Clap 2010)

conurrencé par le PVC, l'aluminium ou les résines de synthèse pour la fabrication de fenêtres, volets, huisseries ou portails.

Avec un total de 850 emplois salariés en 2010, les entreprises réalisant des travaux de charpente travaillent avec des bois locaux ou des bois d'importation et interviennent sur tous les types de construction, qu'elles soient en bois ou non.

Les constructions en bois (maisons individuelles pour une large part) ne représentent encore qu'une faible part des constructions nouvelles. Au niveau national, selon l'observatoire national de la construction en bois, 10 % des mises

Une main d'œuvre jeune et qualifiée

La construction en bois peut compter sur une main d'œuvre plus jeune et davantage qualifiée que les autres segments de la filière. Avec une moyenne d'âge de 34 ans fin 2010, les salariés de ce segment sont de 6 ans plus jeunes que la moyenne de la filière. Plus de quatre employés sur dix avaient, à cette date, moins de 30 ans. Dans ce segment, près de 60 % des salariés sont des ouvriers qualifiés alors qu'ils ne représentent que 40 % des salariés dans l'ensemble de la filière et seulement trois sur dix dans les activités de travail du bois - fabrication de produits intermédiaires.

La menuiserie reste prépondérante dans le secteur

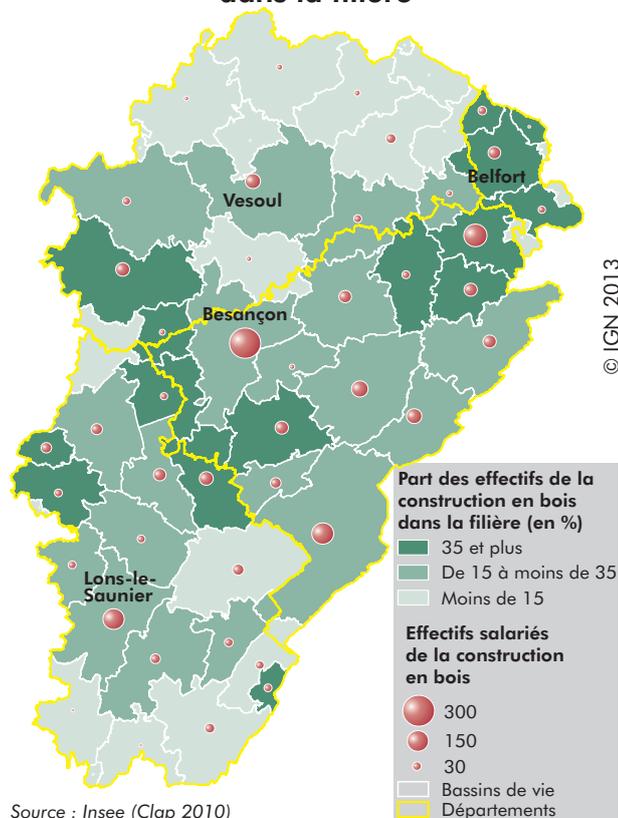
Construction en bois	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2010
Total	663	2 288
Principaux types d'activité		
construction de maisons individuelles	16	106
travaux de menuiserie bois et PVC	387	1 303
travaux de charpente	258	869
Types d'espace		
espace urbain	209	917
espace rural	454	1 371

Source : Insee (Clap 2010)

Construction en bois : définition

Le segment de la construction en bois regroupe les travaux de charpente, les travaux de menuiserie bois et PVC ainsi que la construction de maisons individuelles en bois.

Dans certaines zones, la construction en bois tient une place importante dans la filière



Source : Insee (Clap 2010)

Les établissements et les emplois de la construction en bois sont relativement concentrés, là où la dynamique de construction est la plus forte, notamment près des centres urbains. Avec respectivement 290 salariés dans le bassin de vie de Besançon, 170 dans celui de Montbéliard

Des échanges fortement déficitaires avec l'Union européenne

En 2010, la Franche-Comté a importé pour plus de 3,5 millions d'euros d'autres éléments

Un commerce extérieur très déficitaire avec l'Union européenne

Exportations (en euro)	2010	2011
Total	5 118 475	7 377 811
Union européenne (à 27)	998 288	1 128 280
3 premiers clients		
Suisse	4 015 495	5 909 603
Belgique	407 393	532 202
Italie	447 594	181 019
Importations (en euro)	2010	2011
Total	3 623 110	8 475 920
Union européenne (à 27)	2 960 126	7 694 591
3 premiers fournisseurs		
Allemagne	1 216 747	2 443 759
Finlande	48 852	1 149 640
Autriche	195 527	1 010 943

Source : Douanes

et 150 sur ceux de Lons-le-Saunier et Pontarlier, ces quatre bassins de vie regroupent près du tiers des emplois salariés de ce segment. Le reste des emplois de ce segment de la filière forêt-bois est dispersé sur l'ensemble du territoire régional.

de menuiserie et de charpente⁽³⁾ essentiellement en provenance des pays de l'Union européenne. L'Allemagne représente, à elle seule, un tiers des importations régionales, bien loin devant l'Autriche et la Finlande, autres grands fournisseurs de matériaux en bois. Les exportations ont dépassé, quant à elles, les 5 millions d'euros en 2010, 80 % d'entre elles ayant pour destination la Suisse. Après un excédent de 1,5 million en 2010, l'année 2011 s'est soldé par un déficit commercial de 1 million d'euros pour ces produits. Vis à vis des pays de l'Union européenne, le déficit a plus que triplé entre 2010 et 2011, en particulier en raison de la très forte hausse des importations, qui ont plus que doublé d'une année sur l'autre. ■

Les dix plus grands établissements de la construction en bois en Franche-Comté (effectifs au 31/12/2010)

Nom	Activité principale exercée	Commune	Effectifs salariés au 31/12/2010
SA Menuiserie Mettey	Travaux de menuiserie bois et PVC	Bart (25)	de 10 à 49
Établissement Paget Menuiserie Agencement	Travaux de menuiserie bois et PVC	Lons-le-Saunier (39)	de 10 à 49
Entreprise Mounie	Travaux de menuiserie bois et PVC	Besançon (25)	de 10 à 49
Adeco	Travaux de menuiserie bois et PVC	Châtillon-le-Duc (25)	de 10 à 49
Raymond Père et Fils	Travaux de charpente	Feule (25)	de 10 à 49
Menuiserie Daubigny	Travaux de menuiserie bois et PVC	Champdivers (39)	de 10 à 49
Viro SAS	Travaux de menuiserie bois et PVC	Colombier (70)	de 10 à 49
SARL Myotte Duquet Ossature Bois	Travaux de charpente	Fournets-Luisans (25)	de 10 à 49
SA Druet	Travaux de menuiserie bois et PVC	Champvans (70)	de 10 à 49
Gardavaud Habitations	Construction de maisons individuelles	Valdahon (25)	de 10 à 49

Source : Insee (Clap 2010)

(1) Il s'agit ici de l'activité de montage de charpente en bois, la fabrication des éléments de charpente relève de l'activité 1623Z traitée dans la fiche « sciage et travail du bois ».

(2) La nomenclature ne permet pas d'isoler les entreprises ne réalisant que des menuiseries en bois ni encore moins de déterminer quelle part du chiffre d'affaires est réalisée par des produits essentiellement en bois. De ce fait, si quelques établissements ont été exclus de la filière car connus pour ne pas réaliser de menuiseries en bois, la grande majorité a été retenue, faute d'informations complémentaires.

(3) Nomenclature CPF 2008, comprend les éléments de menuiserie et de charpente en bois et les bâtiments préfabriqués en bois.

Chiffres clés :

- Chauffage individuel :
 - 160 000 appareils de chauffage au bois
 - 1,85 million de stères de bois bûche consommé annuellement
- Chauffage industriel ou collectif :
 - 490 chaufferies
 - 230 MWatts de puissance cumulée
 - 289 000 tonnes de consommation en bois déchiquetés
- Objectif 2020 de consommation bois énergie : 360 000 Tep
- Potentiel supplémentaire exploitable en bois énergie en Franche-Comté : 700 000 tonnes

Volumes annuels délivrés en affouage des forêts communales franc-comtoises



Source : ONF

Face au renchérissement du prix des énergies fossiles et aux préoccupations écologiques, l'utilisation du bois en tant que source d'énergie est, aujourd'hui, en forte croissance. Cet essor s'inscrit dans une politique de développement durable en raison de ses multiples avantages environnementaux et socio-économiques. Les politiques publiques soutiennent fortement le développement du bois énergie avec une volonté d'accroître la consommation du bois énergie de l'ordre de 1,3 % par an jusqu'en 2020 afin d'atteindre 360 000 tep de consommation annuelle en Franche-Comté.

Dans la région, l'utilisation du bois pour le chauffage individuel est solidement ancrée dans les mœurs. En effet, en 2006, on dénombre près de 160 000

appareils de chauffage au bois pour une consommation annuelle de l'ordre de 1,85 million de stères de bois. La consommation moyenne de bois par ménage franc-comtois, pour les logements où le bois est source de chauffage, est la plus élevée des régions, avec 12 stères par ménage en 2006 contre 7,7 stères en moyenne métropolitaine. De plus, la Franche-Comté est la 2^e région dans laquelle le bois est le mode de chauffage principal avec 6 stères de consommation par ménage en 2006 sur l'ensemble du parc de logements contre 2,9 stères en moyenne en métropole. Par ailleurs, le nombre de maisons équipées d'installation permettant le chauffage au bois continue d'augmenter de près de 6 % en Franche-Comté entre 2001 et 2006.

Le bois bûche, principale source d'énergie des particuliers

Avec près de 1 million de tonnes par an (1,85 million de stères), la bûche de bois est de très loin le premier mode de bois énergie utilisé en Franche-Comté. Le bois consommé sous cette forme peut provenir de 2 sources : les forêts publiques et les forêts privées. Du côté des forêts publiques, le bois destiné au chauffage provient de l'affouage et de

petites ventes aux particuliers. Les chiffres de l'affouage en Franche-Comté, appréciés par les délivrances de l'Office national des forêts, montrent une tendance à l'augmentation de la demande de bois bûche pour atteindre près de 850 000 stères en 2011. À lui seul, l'affouage franc-comtois représente environ un tiers de l'affouage total national. Les petites ventes aux particuliers représentent, quant à elles, l'équivalent de 130 000 stères de bois.

Du côté des forêts privées, le bois peut être fourni par des coopératives, des exploitants forestiers, des entreprises de travaux forestiers ou de manière informelle par les propriétaires. Selon une étude de l'ADEME ⁽¹⁾, 60 % du bois bûche vendu en France serait produit de manière informelle (autoconsommation, échange, vente non déclarée).

Ces dernières années, les besoins d'optimisation et d'automatisation des appareils de petite puissance ont donné naissance aux granulés de bois. En Franche-Comté, on recense sept sites de fabrication pour une production an-

Bois énergie : définition

Bois destiné à la production d'énergie. Il inclut le bois de chauffage.

Avertissement

Il n'existe pas d'information statistique sur les industries du bois énergie. Le secteur peut être reconstitué en agrégeant les activités menées dans les nombreux secteurs de la filière forêt-bois. Les entreprises exclusivement tournées vers la production de bois énergie sont peu nombreuses et sont de petite taille. La majeure partie de l'activité est hébergée dans les industries de la filière et constitue une activité connexe, participant à la rentabilité globale.

Bois énergie, 320 000 tep consommées annuellement

	Consommation annuelle en tonnes	Tonnes équivalent pétrole
Plaquettes forestières	95 000	24 510
Connexes des industries du bois	200 000	51 600
Produits bois en fin de vie	25 000	6 450
Bûches	925 000	238 650
Ensemble	1 245 000	321 210
	Production	Tonnes équivalent pétrole
Granulés	115 000	45 500

Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

nuelle de 115 000 tonnes de granulés. Les granulés bois sont fabriqués à partir de résidus de la transformation du bois comme les sciures et les copeaux. Ces déchets sont compressés sans adjuvant pour fournir des cylindres de bois dénommés granulés. La commercialisation de ces sous-produits par les entreprises de la filière bois leur permet de disposer d'un revenu complémentaire.

De la chaleur à partir de la biomasse

Au total, 320 000 tonnes de bois déchiqueté par an sont valorisées pour produire de l'énergie. Le bois déchiqueté qui sert de combustible aux chaudières peut être classé en trois catégories : les plaquettes forestières (95 000 tonnes consommées par an), les connexes des industries du bois (200 000 tonnes) et les produits bois en fin de vie (25 000 tonnes). Les plaquettes forestières sont produites en général à partir de bois de faibles diamètres, tortueux ou de rémanents récoltés en forêt. Les produits connexes des industries du bois sont représentés par les écorces, les sciures et les chutes de bois non valorisées en sciages. Ces chutes sont transformées en plaquettes de scieries. Parmi ces connexes, le plus utilisé pour l'énergie dans les scieries est l'écorce car les autres produits trouvent principalement usage dans la fabrication de panneaux ou de pâte à papier. Dans les autres industries,

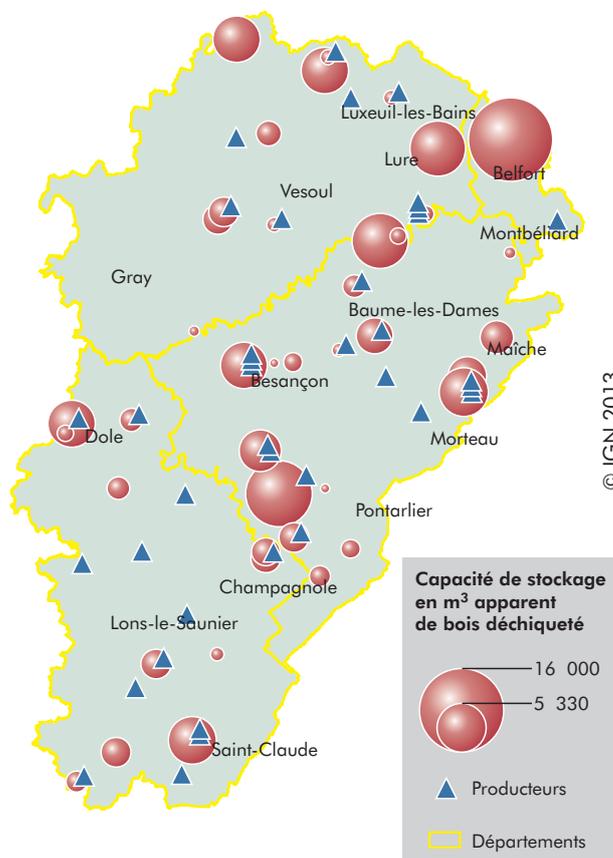
les sciures et copeaux sont valorisés en énergie. Les produits bois en fin de vie sont issus de bois de récupération non traité (palettes et emballages en bois par exemple).

La Franche-Comté est très active dans la valorisation énergétique du bois : les premiers programmes de promotion et de développement du « bois énergie » ont été initiés dans les années 1980 et ont permis une large diffusion des chaufferies automatiques, tant pour des équipements de taille conséquente que pour des installations domestiques. En 30 ans, les installations fonctionnant au bois déchiqueté ainsi que les puissances installées n'ont fait qu'augmenter pour atteindre, en 2012, plus de 410 chaufferies collectives, privées ou publiques pour une puissance cumulée de plus de 80 MW et une consommation de 87 000 tonnes de bois par an (principalement des plaquettes forestières) hors secteur industriel. L'industrie, quant à elle, compte

aujourd'hui 80 chaufferies pour une puissance cumulée de près de 150 MW. La plupart des chaufferies industrielles sont implantées dans les industries du bois où les connexes (sciures, écorces, copeaux...) sont valorisés. Cette valorisation concerne plus de 200 000 tonnes de connexes de bois par an. Dans ces connexes, la moitié du bois valorisé provient de sciures ou de copeaux, 35 % d'écorces et 15 % de plaquettes de scierie.

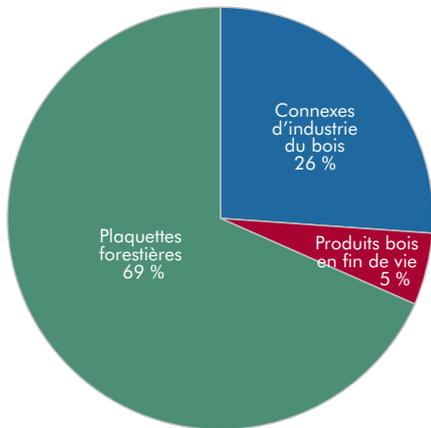
Aujourd'hui, la biomasse de type bois déchiqueté est produite et commercialisée par près de 41 entreprises. Par ailleurs, 41 plates-formes de stockage opérationnelles réparties sur le territoire démontrent une avance de la région en ce qui concerne l'organisation de l'approvisionnement.

Des producteurs qui couvrent l'ensemble du territoire franc-comtois

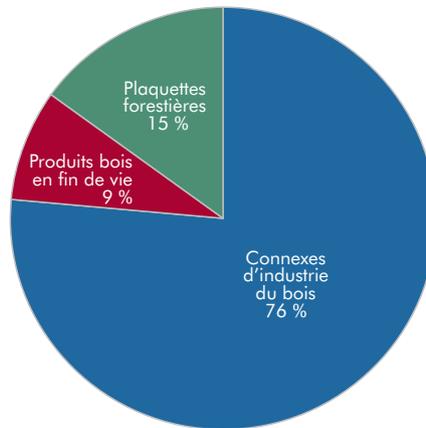


Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

Types de combustibles brûlés dans les chaufferies pour le logement collectif et le tertiaire



Types de combustibles brûlés dans les chaufferies industrielles



En effet, une partie du bois qui peut servir à la production d'énergie peut également être valorisé en trituration (fabrication de panneaux divers, pâte à papier) et pour le développement futur de la chimie verte. Le bois utilisé pour la production de granulés est le même que pour la fabrication de pâte à papier. De même, l'industrie utilise à peu près les mêmes bois que le bois énergie. Quant au menu bois (moins de 7 cm de diamètre), il est préférable de le laisser sur place pour éviter l'export minéral des sols forestiers. Enfin, les projets de co-génération lancés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sous forme d'appels à projets pouvaient engendrer des conflits

Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

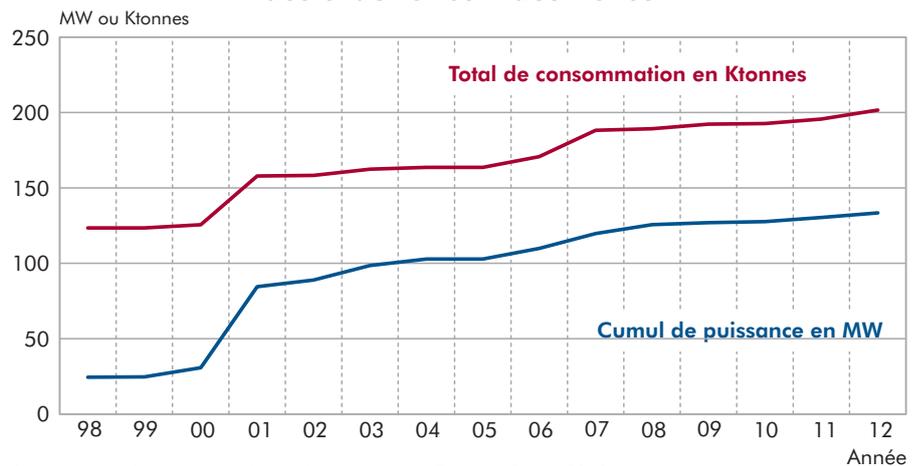
Les conflits d'usage sont potentiellement toujours possibles

Le développement actuel et futur du bois énergie face aux enjeux de la transition énergétique a conduit les décideurs à s'interroger sur la disponibilité de la ressource. La Franche-Comté étant une région fortement boisée, le potentiel de bois exploitable permet d'envisager des projets de chaleur à partir de biomasse. Ce potentiel exploitable en bois énergie actuellement non exploité est estimé à 700 000 tonnes par an.

Dans le contexte actuel, la ressource est donc disponible pour assurer le développement du bois énergie sous toutes ses formes. Les principaux leviers de développement résident dans l'industrie et le tertiaire. Quant à la consommation des ménages, elle devrait se stabiliser, l'amélioration du rendement global des appareils de combustion contrebalançant l'augmentation du parc d'appareils de chauffage au bois.

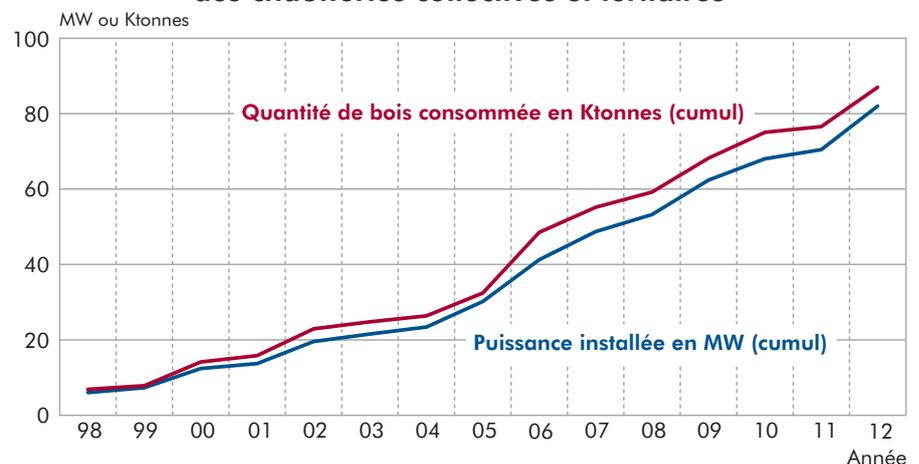
Néanmoins, si l'approvisionnement des chaufferies actuelles et futures doit être pérennisé, il faut en même temps veiller à éviter les conflits d'usage, toujours possibles, entre les différents utilisateurs.

Puissance et consommation de bois des chaufferies industrielles



Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

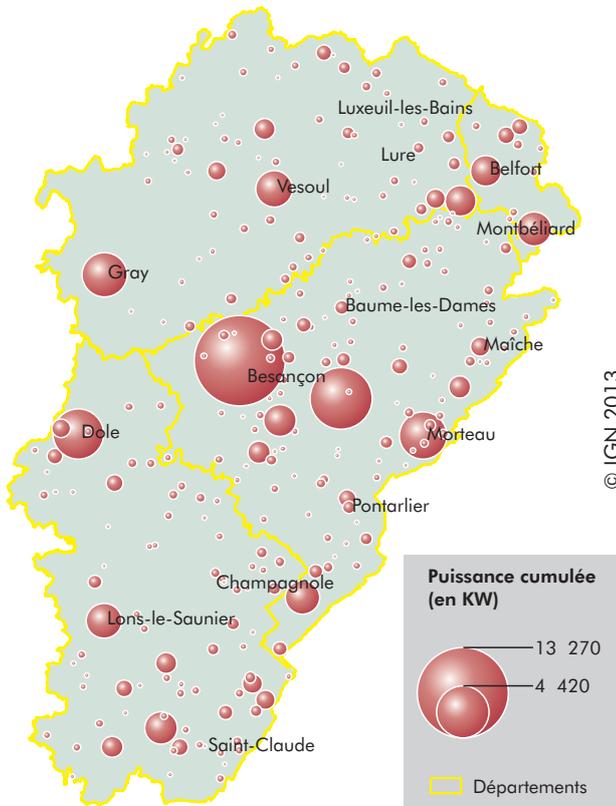
Puissance et consommation de bois des chaufferies collectives et tertiaires



Champ : chaufferies de puissance supérieure à 50 KW.

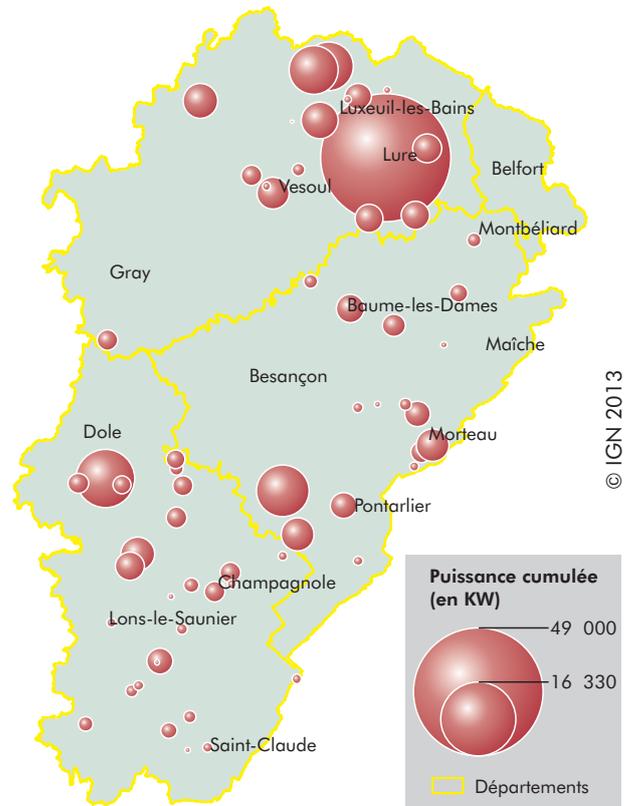
Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

De nombreuses chaufferies collectives de faible puissance dans le massif jurassien



Champ : chaufferies dont la puissance est connue dans la base de données.
Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

Peu de chaufferies industrielles bois mais des puissances installées importantes



Champ : chaufferies dont la puissance est connue dans la base de données.
Source : base de données collective bois énergie de Franche-Comté 2013

d'usage entre le bois matière première et le bois énergie. Ils visaient à produire de la chaleur et de l'électricité en utilisant de gros tonnages de biomasse (plus de 100 000 tonnes par an), principalement du bois d'énergie. Ce dernier risque s'éloigne cependant puisque des trois projets retenus en Franche-Comté, seul celui de Novillars (Doubs) peut être encore réalisé dans les délais impartis. ■

Définitions

- **Tonne équivalent pétrole (Tep)** : unité d'énergie correspondant à une énergie de 11,628 MWh. Elle peut être fournie par 4 m³ de bois, soit 3,3 tonnes de bois frais ou 6 stères.
- **Affouage** : possibilité pour les habitants d'une commune de recevoir une partie de la production de la forêt appartenant à celle-ci. Ce n'est pas un droit acquis pour les bénéficiaires mais une éventualité qui dépend d'une décision du Conseil municipal, au vu notamment des capacités de récolte de la forêt en bois de chauffage.
- **Co-génération** : principe de production simultanée de deux énergies différentes dans le même processus. Le cas le plus fréquent est la production d'électricité et de chaleur.

(1) ADEME - Avril 2007.

DÉFINITIONS

Bois rond : comprend tout bois abattu et façonné, avant la première utilisation : grume (tronc coupé, ébranché et revêtu de son écorce), bille, rondin.

Grume : tronc d'arbre abattu, ébranché, encore recouvert de son écorce, propre à fournir du bois d'œuvre.

Bois d'œuvre : bois utilisé pour le sciage, déroulage, tranchage et autres usages « nobles » de la filière bois. Après transformation, ces bois servent en menuiserie, charpente, caisserie, ameublement.

Bois de trituration : bois destiné à être déchiqueté pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.

Bois énergie : bois destiné à la production d'énergie. Il inclut le bois de chauffage.

Office National des Forêts (ONF) : Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts assure la gestion durable des forêts publiques françaises.

Forêt domaniale : forêt faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'ONF en application du Code forestier.

Forêt communale : forêt publique faisant partie du domaine privé d'une commune.

La forêt communale, comme toute forêt publique, doit relever du régime forestier. La gestion en est alors assurée par l'ONF, à la demande de la commune.

Bassin de vie : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs - culture et transports.

SOURCES ET MÉTHODES

La notion de filière économique retenue dans cette étude peut être définie comme « l'ensemble des phases d'un processus de production qui permettent de passer de la matière première au produit fini vendu sur le marché. Elle englobe toutes les étapes de transformation depuis l'amont jusqu'à l'aval pour obtenir une famille de produits. » (Larousse). Dans la pratique, ces phases font intervenir différents acteurs économiques, chacun prenant en charge un ou plusieurs stades du processus.

La liste des établissements de la filière régionale a été extraite du fichier Clap 2010 sur la base du code d'activité de ceux-ci, et complétée par le résultat de l'enquête annuelle de production (EAP 2010) de l'Insee et de l'enquête 2010 du service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture. L'expertise du service statistique de la Draaf (SRISE) a été mobilisée pour valider et compléter ces listes.

Deux périmètres ont été définis : le noyau de la filière regroupe les établissements considérés comme complètement intégrés à la filière. Ce noyau permet d'établir des comparaisons régionales. Des établissements issus de l'expertise du SRISE complètent dans un deuxième temps cette liste pour constituer la filière « spécifique » régionale, permettant une étude plus exhaustive et détaillée de la filière bois franc-comtoise.

Les informations extraites de Clap permettent de localiser les établissements, de les situer dans la filière, et de calculer l'emploi de la filière et de ses différents segments. Ces informations sont complétées par des données issues des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS 2010), des données financières issues du dispositif Esane 2010 de l'Insee, et des données émanant des Douanes pour le commerce extérieur. Les informations concernant le « bois énergie » émanent essentiellement de la base de données collective bois énergie de Franche-Comté récoltée par l'Association régionale pour le Développement de la forêt et des Industries du Bois en Franche-Comté (ADIB).

POUR EN SAVOIR PLUS

« La filière bois franc-comtoise », Insee, DRAF, CES de Franche-Comté, Édition 2008

« La forêt et les industries du bois », Agreste, GraphAgri Bois, Édition 2013

« Plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté », Contrat de projets État-Région Franche-Comté 2007-2013

La Franche-Comté dispose d'une ressource en bois abondante. Elle est la troisième région la plus boisée de métropole avec 45 % de couverture forestière sur son territoire. La filière forêt-bois régionale compte 3 200 établissements dont un millier emploie au total 10 100 salariés, les autres établissements correspondant à des entrepreneurs individuels. La pérennité des activités et de l'emploi de la filière est un enjeu important en milieu rural, où le poids de la filière dépasse parfois 10 % de l'emploi total.

Conformément à la vocation forestière de la Franche-Comté, les activités les plus en amont de la filière (sylviculture et exploitation forestière, travail du bois) sont surreprésentées par rapport à la moyenne française. D'autres activités telles que l'industrie du meuble en Haute-Saône, la fabrication d'objets divers en bois dans le Jura, ou l'industrie du papier et du carton, qui ont un poids localement important, sont peu connectées avec les autres acteurs locaux de la filière et sont soumises à une forte concurrence. L'utilisation croissante du bois dans la construction et le développement du bois énergie appuyé par le plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté sont des sources de dynamisation de la filière forêt-bois franc-comtoise.

Ce dossier présente la filière forêt-bois au travers de huit fiches : une fiche de synthèse sur l'ensemble de la filière et sept fiches thématiques relatives aux principaux segments de la filière.

Prix : 8 €

ISBN 978-2-11-051731-X



Insee de Franche-Comté
8 rue Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 41 61 61
Fax : 03 81 41 61 99



Draaf de Franche Comté
Immeuble Orion
191 rue de Belfort
25043 Besançon Cedex
Tél : 03 81 47 75 00
Fax : 03 81 47 75 05



Adib de Franche-Comté
Maison de la forêt et du bois
20 rue François Villon
25041 Besançon Cedex
Tél : 03 81 51 97 97
Fax : 03 81 51 97 90